

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

M. SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION RELATIVE À SA MISE EN ŒUVRE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, indique un communiqué du même ministère.



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 16 Muhharam 1448 - 1^{er} Juillet 2026 - N° 1336 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

VENEZUELA

PLUS DE 58.000 BÂTIMENTS ABÎMÉS OU DÉTRUITS APRÈS LE DOUBLE SÉISME



Le double séisme au Venezuela, qui a fait au moins 1.719 morts, a détruit plus de 58.000 bâtiments dans l'ensemble du pays, selon des estimations satellitaires diffusées par l'agence spatiale américaine Nasa. L'agence estime qu'environ 58.870 bâtiments ont probablement été endommagés ou détruits dans l'ensemble de la zone affectée.

P.7

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE SIGNATURE À ABIDJAN D'UN ACCORD DE COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et la Côte d'Ivoire ont signé, mardi à Abidjan, un accord de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, visant à renforcer le partenariat bilatéral et à développer la coopération énergétique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

P.16

EN MARGE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE SON DEVOIR ÉLECTORAL

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN FRANCE SALUE LES ACQUIS DE L'ALGÉRIE NOUVELLE, INITIÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



P.16

Les membres de la communauté nationale établie en France ont salué, mardi à Paris, les acquis réalisés sur la voie de la construction de l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ne cesse de rappeler l'obligation de la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger.

MANUSCRITS DU FIQH MALÉKITE

UN PATRIMOINE NATIONAL À PRÉSERVER

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, le cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a mis en avant, mardi à Alger, la place majeure qu'occupent les manuscrits du fiqh (jurisprudence) malékite conservés dans les fonds documentaires algériens.

P.10

MOURAD ADJAL EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE À ABIDJAN L'ALGÉRIE CONSOLIDE SON PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE AVEC LA CÔTE D'IVOIRE

Dans le cadre du renforcement de sa présence sur le marché international de l'énergie et des énergies renouvelables, l'Algérie consolide ses partenariats bilatéraux avec les pays africains, cette fois en intensifiant sa coopération avec la Côte d'Ivoire.

Par Ikram Haou

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjral, a effectué lundi dernier une visite de travail à Abidjan, où il a été reçu par le Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire, M. Robert Beugré Mambé.

Selon le ministre, cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de coopération et de partenariat bilatéraux dans le secteur de l'énergie. Il a indiqué que l'Algérie affiche sa volonté de contribuer au développement des infrastructures électriques en Côte d'Ivoire.

Le ministre a également précisé que cette visite a constitué une occasion d'étudier les possibilités de formation des professionnels ivoiriens au sein des écoles et établissements relevant de Sonelgaz.

Par ailleurs, les deux parties ont exami-



miné la faisabilité de la création d'une société conjointe algéro-ivoirienne spécialisée dans la fabrication de matériels et d'équipements électriques et gaziers en Côte d'Ivoire.

La visite du ministre s'est déroulée sur deux jours, durant lesquels était prévue la signature d'un accord de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables. Cet accord traduit la volonté commune de développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique et de mettre en place le cadre juridique et institutionnel appelé à régir les activités et les projets de coopération qui seront conclus entre les deux États dans le secteur de l'énergie.

M. Mourad Adjral a enfin souligné que cette visite de travail vise à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, laquelle connaît, selon lui, une dynamique particulièrement remarquable depuis plusieurs mois.

I.H

OUVERTURE DE LA RENCONTRE NATIONALE DES DIRECTEURS DE WILAYAS DE LA CNR

ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION DE TOUS LES SERVICES

Les travaux de la rencontre nationale des directeurs de wilaya de la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont ouverts lundi dernier sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi.

Cette rencontre vise à dresser le bilan des activités de la CNR et à améliorer la qualité des services destinés aux retraités.

Dans le cadre de la modernisation des prestations, le ministre a souligné que cette opération d'évaluation ne constitue pas une simple étape consacrée à la présentation des résultats. Elle représente, a précisé le communiqué du ministère, un mécanisme essentiel permettant d'évaluer les réalisations accomplies et celles qui

restent à concrétiser, tout en analysant les raisons des insuffisances constatées.

Le ministre a également indiqué que cette rencontre a permis d'arrêter un plan d'action correctif et prospectif destiné à assurer l'achèvement des projets engagés, à renforcer la performance de l'établissement et à atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, il a rappelé les progrès significatifs enregistrés récemment par la CNR dans le cadre de la mise en œuvre de son processus de numérisation. Il a précisé qu'il s'agit d'un choix stratégique visant à rapprocher davantage le service public du citoyen, à simplifier les procédures administratives et à réduire les coûts ainsi que les charges liés au traitement

des dossiers papier et aux infrastructures traditionnelles, en cohérence avec les nouvelles orientations de l'administration publique.

À cet égard, M. Abdelhak Saihi a demandé d'accélérer le rythme de la transition vers des services entièrement accessibles à distance. Cette démarche passera par l'élargissement de l'utilisation des applications numériques sur smartphones afin de renforcer la communication avec les retraités et de leur permettre d'effectuer les démarches qui les concernent sans avoir à se déplacer. Cette évolution devra, à terme, réduire d'au moins 50 % le taux d'affluence aux guichets avant la fin de l'année en cours.

Abordant enfin le développement des ressources humaines, le ministre a affirmé que l'investissement dans le capital humain constitue l'un des principaux axes de la réforme. Il a appelé à valoriser les jeunes compétences et à les encourager à assumer davantage de responsabilités, notamment dans les secteurs liés aux technologies modernes, tout en favorisant la transmission des connaissances par les cadres expérimentés. Il a également insisté sur la nécessité de rationaliser les dépenses et d'ancrer une culture de bonne gouvernance afin d'orienter les ressources vers les priorités ayant un impact direct sur l'amélioration de la performance.

I.H

TRAVAUX PUBLICS DJELLAOUÏ REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE EN ALGÉRIE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Ramiro Fernandez Bachiller, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère à la demande de l'ambassadeur, a été l'occasion de passer en revue les relations historiques et économiques entre les deux pays. Elle a permis aux deux parties d'échanger les vues sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale relative au secteur, reflétant ainsi la volonté commune de promouvoir la coopération al-

géro-espagnole dans ce domaine. Les deux parties ont également souligné l'importance de poursuivre la coordination et de développer les partenariats entre les bureaux d'études, les organismes et les entreprises spécialisées des deux pays, en vue de renforcer l'échange d'expertise, et le transfert de connaissances et d'expériences, ainsi que de contribuer à la concrétisation de projets qualitatifs dans le domaine des infrastructures, au mieux des intérêts communs et en appui au développement socioéconomique, conclut la même source.

RA

SANTÉ PUBLIQUE SORTIE DE LA TROISIÈME PROMOTION DES PRATICIENS INSPECTEURS DE SANTÉ PUBLIQUE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a présidé, mardi à l'École nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS) à Bordj El Bahri (Alger), la cérémonie de sortie de la troisième promotion des praticiens inspecteurs de santé publique au titre de l'année scolaire 2025-2026.

Dans son allocution à l'occasion, le ministre a souligné que la sortie de cette promotion "est le fruit de l'investissement constant engagé par l'Etat, sur orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer les capacités des ressources humaines et réhabiliter leurs compétences, afin de répondre aux exigences des réformes en cours et aux défis croissants, dictés par les mutations enregistrées en matière de santé, de réglementation et de technologie".

Il a indiqué, en outre, que le secteur de la Santé traverse aujourd'hui "une étape importante de modernisation reposant sur la numérisation, l'amélioration de la gouvernance, le développement des

ressources humaines et le renforcement de la qualité des services de santé, ajoutant que la réalisation de tels objectifs exige des cadres qualifiés et par leur vision, compétence et capacité d'accompagnement, d'évaluation et de suivi".

Dans cette même perspective, M. Ait Messaoudene a souligné que le ministère "continuera d'investir dans la formation spécialisée et continue, en tant que fondement pour le développement de la performance, l'amélioration de la compétence de la ressource humaine et le renforcement du professionnalisme dans les différents corps et métiers de la santé, parallèlement au développement du système de santé et aux exigences de l'amélioration du service public".

La rencontre a été ponctuée par la distinction des majors de cette promotion composée de 44 diplômés.

RA

AQUACULTURE : BOUIRA POSSÈDE DE FORTES POTENTIALITÉS NATURELLES ET HYDRIQUES POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE

La wilaya de Bouira dispose de fortes potentialités naturelles et hydriques, ainsi que de sites lui permettant de développer la filière aquacole, dont des projets ont déjà été lancés à Bir Ghalou, Ain Bessam et Oued El Bardi, a-t-on appris auprès des autorités locales de la wilaya.

Pour mieux développer cette filière, une réunion de coordination a regroupé la wali de Bouira, Houria Aggoune, et les responsables des secteurs concernés pour débattre de l'exploration de sites pour développer l'aquaculture, qui repose sur l'exploitation des eaux douces superficielles ou souterraines. "La wilaya possède un important potentiel hydrique et naturel qui pourrait permettre d'abriter des projets aqua-

coles pour développer cette filière, et pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et aussi pour diversifier l'économie nationale, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale visant à booster la production de poisson", a expliqué Mme Aggoune lors de cette réunion.

Au cours de cette rencontre, la cheffe de l'exécutif local a appelé les parties concernées à explorer les sites naturels riches en ressources hydriques afin d'y abriter des projets d'aquaculture à travers un nombre de communes de la wilaya comme Ain Bessam, Oued El Bardi et Bir Ghalou. La même responsable a demandé aux responsables du secteur de permettre aux jeunes ambitieux et qualifiés de réaliser ces in-

vestissements et projets sur le terrain.

"En janvier 2023, les autorités de la wilaya, ont lancé un projet de réalisation d'une usine de fabrication d'aliments aquacoles à Bir Ghalou (Ouest de Bouira). Il s'agit d'une usine de fabrication de compléments minéraux vitaminés AGROVAST (de droit public) qui, une fois opérationnelle, couvrira 40% des besoins du marché local en aliments aquacoles, selon les détails fournis par les responsables de la direction des services agricoles (DSA). "Le projet, est le premier du genre au niveau national et pourrait générer jusqu'à 200 postes d'emploi au profit des jeunes de cette région à vocation agricole", avait expliqué à l'APS un responsable de l'Eurl

AGROVAST (spécialisée dans la nutrition animale), Mohamed Amine El Aissaoui.

Le développement de l'aquaculture dans la wilaya de Bouira s'appuie sur plusieurs initiatives concrètes, comme la pisciculture en eau douce. Des agriculteurs locaux, à l'image des exploitations d'Ain Bessem et d'Oued El Bardi, ont ainsi ensemencé des bassins et creusé des forages pour élever des espèces d'eau douce (carpes, tilapias), selon les services de la DSA.

"Le développement de l'aquaculture dans notre wilaya est un défi stratégique important qui s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à garantir l'autosuffisance alimentaire", a souligné Mme Aggoune lors de la réunion.(APS)

EN MARGE DE L'ACCOMPLISSEMENT DE SON DEVOIR ÉLECTORAL

LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN FRANCE SALUE LES ACQUIS DE L'ALGÉRIE NOUVELLE INITIÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les membres de la communauté nationale établie en France ont salué, mardi à Paris, les acquis réalisés sur la voie de la construction de l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ne cesse de rappeler l'obligation de la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger.

Venus accomplir leur devoir électoral au centre de vote de Nanterre, dans le cadre des législatives du 2 juillet, les ressortissants algériens ont unanimement salué les réalisations acquises et ayant permis de "renforcer le lien de confiance entre la communauté nationale et la mère patrie".

Parmi ces acquis majeurs, ils ont cité l'ouverture d'agences de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, facilitant ainsi les transferts de fonds et l'accès aux crédits immobiliers pour les Algériens établis en France.

A cela, il faudra ajouter d'autres mesures très appréciées, telles que l'extension des facilités pour l'importation de véhicules de moins de cinq ans, les tarifs préférentiels d'Air Algérie pour les familles, ainsi que la simplification des procédures de délivrance des passeports et des pièces d'identité, désormais accessibles via des plateformes numériques.

Rencontrée au centre de Nanterre pour accomplir son devoir électoral, Mme Senoussi Fadela, responsable d'une association d'aide aux personnes handicapées à Gennevilliers, a lancé un appel à



ses concitoyens pour une participation massive au scrutin.

Elle a, par la même occasion, exprimé sa profonde gratitude envers le président Abdelmadjid Tebboune, pour les mesures concrètes prises en faveur de la communauté nationale établie à l'étranger.

"Le Président de la République a facilité énormément de démarches pour nous", a-t-elle reconnu, mettant en exergue l'amélioration notable de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques au sein des représentations consu-

lares.

Dans le même élan, Mme Sabrina Ouangeli a marqué sa présence pour accomplir son droit civique, tout en invitant les membres de la diaspora à se rendre massivement aux urnes pour "faire entendre leur voix".

Elle a mis en avant le travail de sensibilisation et de mobilisation initié pour inciter les ressortissants à exercer leur droit. Pour elle, cette élection est une occasion de consolider les liens avec la patrie, renforcés par les réformes phares initiées

par le président de la République.

Au plan organisationnel, la déléguée de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) auprès du consulat de Nanterre, Mme Messaouda Boughdiri, s'est félicitée de l'ambiance dans laquelle se déroulent les opérations de vote, au moment où tous les moyens nécessaires sont mis en place pour un bon déroulement de l'opération électorale.

"Nous avons constaté une affluence remarquable qui s'intensifie jour après jour", a-t-elle indiqué à l'APS. Pour garantir la proximité du scrutin, l'ANIE a mis en place, outre le centre principal de Nanterre doté de quatre bureaux, trois bureaux de vote délocalisés, respectivement à Trappes, Mantes-la-Jolie (Yvelines) et à Dreux (Eure-et-Loir).

Mme Boughdiri a également souligné que malgré les fortes chaleurs, la mobilisation exemplaire des Algériens en France témoigne d'un haut sens de responsabilité et d'un engagement indéfectible quant à l'avenir de la Nation.

RA

DANS UN COMMUNIQUÉ

LE MINISTÈRE DES AE PRÉCISE LES MODALITÉS D'OBTENTION DE L'APOSTILLE À PARTIR DU 9 JUILLET PROCHAIN

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, mardi, qu'à compter du 9 juillet prochain, date de l'entrée en vigueur, à l'égard de l'Algérie, de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des documents publics étrangers (Convention Apostille), les documents publics délivrés par plusieurs départements ministériels ne seront plus soumis aux procédures traditionnelles de légalisation consulaire, lorsqu'ils sont destinés à être

utilisés dans les Etats parties à cette Convention.

Cette mesure concerne les documents délivrés par les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Education nationale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, in-

dique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les citoyens peuvent introduire une demande d'"apostille" via la plateforme nationale dédiée à cet effet, accessible sur le site électronique apostille.gov.dz, auquel il sera possible d'accéder à compter du 9 juillet prochain, ou en se rendant directement auprès des services compétents relevant des départements ministériels susmentionnés, habilités

à délivrer ce certificat, selon la même source.

Les citoyens peuvent également se procurer "les vignettes d'apostille" auprès des recettes des impôts ou dans les bureaux d'Algérie Poste à travers l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué.

RA

AUDIENGE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES M. ATTAFF REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ETAT AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE DU ROYAUME DE NORVÈGE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, le secrétaire d'Etat au ministère de l'Energie du Royaume de Norvège, M. Snorre Erichsen Skjevraak, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de passer en revue "l'état de la coopération et du partenariat historique entre l'Algérie et la Norvège, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables et de la transition énergétique, ainsi que le rôle vital des deux pays dans le renforcement de la sécurité énergétique mondiale et l'approvisionnement du marché européen en énergie", précise la même source.

Les deux parties ont également souligné "l'importance de renforcer la coopération bilatérale à travers l'encouragement des investissements directs, à la faveur des avantages et incitations qu'offre le climat des affaires en Algérie aux opérateurs économiques étrangers", ajoute le communiqué.

RA

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES BANDES DE QUARTIERS

M. SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION RELATIVE À SA MISE EN ŒUVRE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, mardi, une réunion de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, indique un communiqué du même ministère.

Cette réunion a été consacrée à l'examen et à la discussion du projet de plan d'action relatif à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers, précise la même source.

A l'entame de la réunion, M. Sayoud a salué "les efforts sécuritaires et judiciaires déployés quotidiennement", pour lutter contre les bandes de quartiers, soulignant que l'élaboration de la stratégie nationale et du plan d'action destiné à sa mise en œuvre vient soutenir ces efforts, à travers "l'instauration d'une vision nationale intégrée faisant de la prévention une approche permanente, basée sur la coopération entre les différents intervenants et le traitement des causes profondes de ce phénomène".

Le plan d'action en question constitue "une feuille de route opérationnelle reposant sur des programmes susceptibles d'être mis en œuvre, suivis et évalués selon une approche globale prenant en compte les dimensions sécuritaire, sociale, éducative, culturelle, économique et numérique, ce qui permettra de passer d'une approche d'intervention après la survenance du crime à une approche d'anticipation", a-t-il expliqué.

Il a, à ce titre, assuré que la sécurité des citoyens au sein de quartiers et des espaces publics "ne se limite pas au maintien de l'ordre public, mais constitue un pilier essentiel pour le renforce-

ment du front intérieur et la consécration de la sécurité nationale".

La réussite du plan d'action sera évaluée en fonction de son impact concret réalisé sur le terrain et à sa capacité à protéger les jeunes, à préserver les quartiers et à renforcer la confiance du citoyens dans les institutions de l'Etat", a ajouté le ministre.

Les membres de la Commission nationale ont formulé une série d'observations et de propositions visant à enrichir le plan d'action et à renforcer les mécanismes de sa mise en œuvre et de son suivi.

Ils ont réaffirmé "la nécessité de la complémentarité aux niveaux central et local, à même de permettre de réaliser les objectifs tracés par la stratégie nationale".

Dans ce cadre, le ministre a écouté différentes préoccupations et propositions formulées par les membres de la commission, saluant "le niveau du débat et l'esprit de responsabilité qui ont empreint les travaux".

Après avoir salué les efforts consentis par tous les membres et les représentants des secteurs et des organismes participants ainsi que "les contributions de qualité" dans l'élaboration du projet de la stratégie nationale et du plan d'action relatif à sa mise en œuvre, le ministre a indiqué que "la prochaine étape sera consacrée au parachèvement de la stratégie sur le terrain, après son adoption par le gouvernement, à même de renforcer la prévention contre les bandes de quartiers, de protéger les jeunes et de consolider la sécurité au sein de la société ainsi que l'autorité de l'Etat".

RA

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2026

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MOBILISE 23 MILLIARDS DE DINARS POUR ASSURER LA LOGISTIQUE DU SCRUTIN

Le directeur général des finances et des moyens généraux au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Nourredine Guellal, a, lors de son intervention à l'émission « L'invité du jour », diffusée hier sur la Chaîne III de la Radio nationale, détaillé les différentes missions confiées à son département pour assurer la réussite des élections législatives de 2026.

Par Malika Azeb

Il a déclaré que le ministère a alloué une enveloppe financière de 23 milliards de dinars pour assurer les préparatifs matériels et logistiques.

Concernant le rôle du ministère de l'Intérieur dans la préparation du scrutin, M. Guellal a souligné qu'historiquement, cette mission relevait du ministère et des autres départements ministériels ainsi que des organisations publiques, avant qu'une nouvelle loi ne confie à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à partir de 2019, la gestion des élections et des référendums.

Il a précisé que : « Depuis sa création, l'ANIE s'occupe de toutes les opérations électorales et référendaires. Cependant, avec la promulgation de la loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, les modifications introduites par les articles 2 et 7 confient de nouveau au ministère de l'Intérieur la responsabilité de la préparation matérielle et logistique des élections. »

Ajoutant que l'évolution des missions confiées au ministère de l'Intérieur ne remet pas en cause les prérogatives de l'ANIE, qui conserve toutes ses attributions constitutionnelles en matière d'organisation des élections.

« Le ministère de l'Intérieur est chargé de mettre à la disposition de l'Autorité nationale indépendante des élections tous les moyens logistiques nécessaires au bon déroulement des différentes opérations électorales », a également souligné M. Guellal.

Évoquant les commissions centrales d'inspection dépêchées dans différentes wilayas du pays pour s'enquérir du bon déroulement logistique des opérations, M. Nourredine Guellal a assuré que ces opérations concernent notamment les dépenses couvertes par le décret exécutif régissant les préparatifs des élections.

Le responsable a détaillé les principales catégories de dépenses



couvertes par le décret exécutif régissant les préparatifs logistiques des élections.

« Les dépenses concernent notamment la confection des cartes d'électeur, l'acquisition des documents électoraux, des équipements divers et du matériel nécessaire à l'opération électorale, l'acquisition des urnes destinées aux bureaux de vote, les frais liés à la restauration, à l'hébergement et au transport, les dépenses destinées aux campagnes de sensibilisation au scrutin, les montants alloués au personnel réquisitionné pour l'opération électorale, mais aussi les indemnités destinées aux jeunes candidats âgés de moins de 40 ans », a-t-il précisé.

Pour la réussite de cette élection, le gouvernement a débloqué un budget de 23 milliards de dinars couvrant les différentes opérations liées à l'organisation, dont 13 milliards destinés à l'administration centrale et 10 milliards de dinars aux wilayas, a révélé M. Guellal.

À la question sur la création de onze nouvelles wilayas et les dispositifs pris pour le bon déroulement des élections, l'intervenant a indiqué que le ministère a dépêché des commissions d'inspection dans toutes les wilayas du pays, avec une attention particulière pour les nouvelles circonscriptions administratives, qui restent liées aux wilayas mères en matière de budget, mais autonomes en matière de logistique.

« Les nouvelles wilayas restent liées à leurs wilayas mères sur le plan budgétaire, mais indépen-

dantes sur le plan logistique. Toutes les dispositions nécessaires ont été prises afin de leur permettre d'assurer pleinement leurs missions », a-t-il expliqué.

Il a précisé que « suivant les instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, des commissions d'inspection ont été dépêchées dans toutes les wilayas afin de vérifier les opérations de préparation, notamment les sièges des coordinateurs au niveau local, leur dotation en équipements, en réseau de communication, en moyens d'hébergement et de transport, ainsi que les salles opérationnelles et les espaces de stockage des bulletins de vote ».

Afin d'assurer la logistique liée à l'organisation du scrutin, le ministère de l'Intérieur a conclu cinq contrats avec des entreprises publiques, dont l'Imprimerie officielle pour l'impression des bulletins et des enveloppes, un autre contrat avec l'Agence nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), concernant la campagne de sensibilisation, ainsi qu'un marché avec la société SNTR et le groupe Logitrans pour assurer le transport des bulletins.

Les montants alloués à ces contrats sont les suivants : pour l'ANEP, 800 millions de dinars ; 100 millions pour le marché conclu avec Logitrans ; 154 millions de dinars pour le contrat avec l'entreprise publique SNC Métal, filiale d'AGAL, lié à la fabrication des urnes ; et enfin, un montant de 130 millions a été alloué au marché conclu avec Air Al-

gérie Cargo, destiné au transport aérien des bulletins de vote vers les wilayas du Grand Sud.

Concernant le volume de documents et d'équipements prévu pour le déroulement de ces élections, M. Guellal a révélé que l'ANEP a procédé à l'impression et à la distribution de 700 000 affiches pour la campagne nationale de sensibilisation, de deux millions de fiches d'information ainsi que de mille banderoles.

Quant à l'Imprimerie officielle, elle produit l'équivalent de 24 millions d'enveloppes blanches, 904 cartes de procuration ainsi que 191 unités d'encre phosphorique.

Il a également été procédé à l'impression de pas moins de 282 millions de bulletins de vote, puis à leur distribution à partir du 19 juin.

Les bulletins destinés aux wilayas du Sud ont été acheminés via Air Algérie Cargo, tandis que le transport de ceux destinés aux autres wilayas est assuré par la société Logitrans.

Le nombre d'urnes prévues pour ce scrutin est de l'ordre de 5 519 unités, a indiqué M. Guellal, précisant que « le recensement des besoins a été effectué en coordination avec l'ANIE et la détermination des quantités nécessaires se fait toujours à travers des séances de travail avec cette autorité, qui demeure le service utilisateur ».

Concernant le début du vote dans les wilayas du Sud du pays, M. Guellal a déclaré que toutes les dispositions ont été prises pour le déroulement de l'opération dans de bonnes conditions et qu'elles sont assurées par l'ANIE.

Même chose pour le vote à l'étranger, où le ministère des Affaires étrangères supervise l'organisation et le déroulement du scrutin, qui se poursuit jusqu'au 2 juillet.

M. Guellal a assuré, à la fin de l'émission, que toutes les opérations d'organisation liées à la réussite de ce scrutin, dont l'encadrement sécuritaire, logistique, matériel et autres, sont prêtes pour le 2 juillet.

MA

LOUNÈS BOUZEGZA, L' A AFFIRMÉ MARDI À KHENCHELA

L'ALGÉRIE DÉSORMAIS PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE RÉALISATION DE STATIONS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a affirmé, mardi à Khenchela, que l'Algérie est "aujourd'hui un pays pionnier en matière de réalisation de stations d'épuration des eaux usées".

Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Babar, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Khenchela, que l'Algérie "est aujourd'hui une référence pour plusieurs pays africains dans le domaine de la construction de STEP, réalisées en recourant aux technologies modernes et dans le respect des normes internationales".

Il a ajouté que son département " prévoit la mise en service, avant la fin de l'année en cours, de 26 STEP sur les 70 actuellement en cours de construction dans différentes wilayas du pays et qui viendront s'ajouter aux 235 stations déjà opé-

rationnelles". M. Bouzegza a indiqué que les STEP devant être mises en service, ajoutées aux usines de dessalement d'eau de mer et aux équipements de déminéralisation actuellement en cours de réalisation dans le sud du pays, "permettront de réduire la consommation d'eau provenant des barrages et des nappes phréatiques". Le ministre de l'Hydraulique a souligné que son département "s'efforce de parvenir à l'équilibre hydrique et de moderniser les infrastructures hydrauliques en s'appuyant sur la numérisation et la gestion intelligente", précisant qu'un " programme important a été élaboré pour assurer l'équilibre hydrique à l'échelle nationale grâce à des usines de dessalement d'eau de mer, 19 unités de ce type, d'une capacité de 3,600 millions m³/jour, étant déjà en service".

Le ministre a salué, en conclusion, "la rapidité avec laquelle ont été menés à bien les projets du

programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, compte tenu de leur importance pour le développement et l'amélioration du service public de l'eau ainsi que pour le renforcement de la sécurité hydrique au bénéfice des habitants de la wilaya".

Au cours de cette visite d'inspection, le ministre de l'Hydraulique a assisté à un exposé détaillé sur la situation du secteur dans cette wilaya, et inspecté les travaux de construction d'une STEP dans la commune de Chechar ainsi que le projet de forage d'un puits d'une profondeur de 800 m.

Il a également supervisé la mise en eau du barrage d'Oued Lazreg, à Bouhmama, et inauguré la station d'épuration des eaux usées de Babar.

RA

DJELFA

UNE FERME EXPÉRIMENTALE POUR CONSOLIDER LA FORMATION UNIVERSITAIRE

L'Université « Ziane Achour » de Djelfa s'est dotée d'un nouveau projet portant sur la création d'une ferme expérimentale destinée à développer les enseignements pratiques au profit des étudiants et des chercheurs spécialisés dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, a indiqué mardi le recteur de l'établissement.

Par Kahina Baghdad

Le recteur, Ailam El Hadj, a précisé que les travaux, engagés récemment, devraient être achevés au mois de juillet prochain. Financée à hauteur de 50 millions de dinars dans le cadre du programme de développement complémentaire, cette infrastructure viendra renforcer la maison des expérimentations inaugurée il y a deux ans, laquelle a déjà permis d'améliorer les formations à caractère



pratique. Implantée sur une superficie de cinq hectares, à proximité immédiate du campus universitaire, la future ferme sera organisée autour de deux espaces distincts. Le premier sera consacré à la production animale. Il sera doté de quatre bâtiments préfabriqués destinés à

l'élevage de petits animaux ainsi que d'un vaste enclos. Ces équipements serviront aux travaux des étudiants et des chercheurs en parasitologie, en production animale et en sciences vétérinaires.

Le second espace sera réservé à la production végétale. Il comprendra

deux parcelles, dont l'une dédiée aux expérimentations et l'autre aux arbres fruitiers, en plus de quatre serres et de divers équipements pédagogiques destinés aux étudiants inscrits en licence dans les spécialités liées à la biologie végétale et à l'agriculture environnementale. Le recteur de l'Université de Djelfa a également fait savoir que ce projet, conduit sous la supervision de la Direction des services agricoles, inclut la réalisation de deux laboratoires. Cette ferme expérimentale contribuera à consolider la formation pratique des étudiants et des chercheurs, tout en favorisant une meilleure ouverture de l'université sur son environnement socio-économique.

Par ailleurs, l'Université « Ziane Achour » a enregistré, au titre de l'année universitaire 2025-2026, qui s'est achevée au début de cette semaine, la diplomation de 7.076 étudiants, dont 4.085 titulaires d'une licence et 2.991 diplômés de master. Durant la même période, 58 doctorants ont également soutenu avec succès leur thèse.

K.B

BÉCHAR

DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES POUR UN ESSOR INDUSTRIEL

Par Saïd Slimani

Les trois principales installations énergétiques prévues pour assurer l'approvisionnement en électricité et en gaz naturel de la nouvelle zone industrielle de Toumiat, dans la wilaya de Béchar, arrivent à la phase de réception, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Ces équipements comprennent deux postes de transformation électrique de 30/60/220 kV et de 400/220 kV, auxquels s'ajoute une station de distribution de gaz naturel à haute pression, fonctionnant entre 20 et 70 bars.

Réalisés dans le cadre du programme d'aménagement de cette zone industrielle, ces ouvrages ont récemment été inspectés par le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef. Leur mise en place vise à garantir l'ensemble des ressources énergétiques nécessaires au fonctionnement de ce nouveau pôle industriel, appelé notamment à accompagner la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, ainsi qu'à

renforcer les capacités industrielles et logistiques du Sud-Ouest du pays, a précisé la même source.

Établie à 50 kilomètres au nord de la commune de Béchar, la zone industrielle de Toumiat couvre actuellement une superficie de 1.478 hectares, avec une possibilité d'extension jusqu'à 3.000 hectares. Elle accueillera un important complexe sidérurgique dont la première pierre a été posée en avril 2025 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Selon la même source, ce futur pôle bénéficiera également de l'alimentation assurée par la ligne de très haute tension Naâma-Béchar de 220 kV, implantée à proximité immédiate du site.

Ces nouveaux équipements permettront d'assurer la continuité de l'alimentation énergétique et de fournir la puissance indispensable au développement d'activités industrielles de grande ampleur, a-t-on souligné.

La zone industrielle de Toumiat avait déjà bénéficié d'une première enveloppe de 400 millions de dinars destinée à son aménagement et à sa viabilisation. Ce financement s'inscrit dans un programme sectoriel global dépassant les 7

milliards de dinars, consacré au développement des infrastructures industrielles et au renforcement de l'attractivité du site pour les investissements dans la sidérurgie et les activités qui y sont liées.

Afin de satisfaire les besoins en eau de cette plateforme industrielle, plusieurs réalisations ont également été menées, notamment le forage de dix puits de grande capacité, la construction d'un château d'eau pouvant stocker 5.000 m³, pour un coût global supérieur à un milliard de dinars, ainsi que la pose d'une conduite de 63 kilomètres destinée à acheminer 510.000 m³ d'eaux traitées par an depuis la station d'épuration de Béchar.

La même source a rappelé que l'alimentation en eau reposera également sur les forages des champs de captage des eaux albiennes de Boussir et de Guetrani, situés au nord de Béchar.

En parallèle, les travaux d'aménagement ont porté sur la réalisation d'une route de 1,7 kilomètre reliant le site à la RN 6A, ainsi que sur son raccordement à la nouvelle ligne ferroviaire Béchar-Béni Abbès-Tindouf, dont le tracé s'étend sur 960 kilomètres, a conclu la même source.

S.S

BORDJ BOU ARRERIDJ

MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE À MANSOURAH

Le réseau de transport d'électricité dans la région Ouest de la wilaya de Bordj Bou Arreridj vient d'être renforcé par la mise en service d'un nouveau poste de transformation électrique dans la commune de Mansourah, a-t-on appris mardi auprès du chef de la division de transport de l'électricité à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Ahcen Djendi.

Le même responsable a précisé que ce poste "a été réalisé dans le cadre du programme d'investissement exécuté par la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz pour renforcer les ouvrages de transport de l'électricité et répondre à la demande croissante sur cette énergie conséquemment à l'expansion urbaine et au développement de l'activité économique dans la région".

Selon la même source, cette structure contribuera à assurer la stabilité de l'approvisionnement en énergie électrique et la satisfaction des besoins croissants dans la partie Ouest de la wilaya à l'instar des communes de Mansourah, d'El M'hir, de Haraza, de la localité de "Tizi Kechouchen" dans la commune d'Ouled Sidi Brahim et de

la région de Bouktane dans la commune de Teniet En Nasr.

Ce poste d'une capacité de 60-30 kilovolts vient consolider le réseau électrique, améliorer la qualité de l'approvisionnement et développer la performance du réseau, notamment durant les périodes de pic, souligne la même source.

La gestion de ce poste est effectuée à distance depuis le centre de contrôle principal de Bordj Bou Arreridj en coordination avec le centre régional de contrôle du groupe Sonelgaz via un système moderne de surveillance et de contrôle permettant le suivi du réseau et l'intervention rapide en cas de besoin de sorte à assurer la continuité du service.

Selon la même source, la réalisation de ce poste s'inscrit dans le cadre du programme de Sonelgaz visant le renforcement et la modernisation des structures de transport de l'électricité de sorte à suivre l'évolution des besoins et améliorer la qualité du service assuré aux citoyens et aux opérateurs économiques de la partie occidentale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

R.R

SAÏDA

UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION CONTRE LES DROGUES

L'unité d'Algérie Poste de la wilaya de Saïda a organisé, mardi, une journée de sensibilisation et d'information sur les dangers des drogues et des substances psychotropes au siège de la recette principale de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues, a indiqué cette unité.

Le chargé de communication de l'unité d'Algérie Poste, Mezough Mohamed, a précisé à l'APS que cette activité, organisée en coordination avec la cellule d'écoute et de prévention "Santé Jeunes", relevant de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) spécialisée dans la lutte contre les drogues, vise à sensibiliser les citoyens aux risques liés à la consommation de drogues et de substances psychotropes, ainsi qu'à faire connaître les moyens de prévention.

Cette action a été marquée par des explications et des conseils de sensibilisation, ainsi que par la distribution de dépliants encourageant l'adoption de comportements sains et le renforcement de la culture de la prévention au sein de la société.

Selon la même source, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints déployés par les différentes institutions publiques et les partenaires concernés afin de renforcer la sensibilisation de la société à la gravité du fléau de la drogue, notamment chez les jeunes, et de promouvoir les valeurs de responsabilité collective en matière de prévention et de lutte contre ce phénomène.

La même source a ajouté que cette manifestation a coïncidé avec le lancement de la vente anticipée de timbres-poste commémoratifs dédiés à cette Journée internationale, une initiative qui illustre la contribution d'Algérie Poste au soutien des campagnes nationales visant à promouvoir la culture de la prévention et à sensibiliser aux dangers des drogues.

T.B

TRANSPORT AÉRIEN

22 HEURES SANS ESCALE POUR RELIER SYDNEY À LONDRES ET DES ... CRITIQUES

La compagnie aérienne australienne Qantas a officialisé le lancement prévu pour octobre 2027, d'une ligne directe entre Sydney et Londres. Ce trajet va devenir le plus long vol passager sans escale au monde.

Par Rihab Taleb

Voyager d'un bout à l'autre de la planète d'une seule traite, sans toucher le sol, représente une performance historique. Mais, à l'heure de l'urgence climatique, ce projet suscite autant d'admiration que de vives inquiétudes.

Pour tenir la distance sur ce parcours géant de plus de 16 000 kilomètres, Qantas ne pouvait pas utiliser des avions standards. La compagnie a donc passé commande auprès du constructeur européen Airbus de douze exemplaires d'un modèle très spécial : l'A350-1000ULR. Derrière ce nom de code se cache un appareil modifié pour l'occasion, équipé notamment d'un réservoir supplémentaire capable d'embarquer 20 000 litres de carburant de plus que la version normale.

Cette avancée montre à quel point la technologie a progressé ces trente dernières années. Gérard Guyot, un ancien pilote d'essai chez Airbus, qui avait réalisé un tour du monde avec une seule escale en 1993, se souvient des contraintes de l'époque. Les vols long-courriers nécessitaient alors quatre moteurs. Par sécurité, les avions bimoteurs n'avaient pas le droit de s'éloigner des côtes afin de pouvoir se poser rapidement si un moteur tombait en



panne. Aujourd'hui, la fiabilité des moteurs modernes change tout : un bimoteur actuel peut survoler le Pacifique en toute sécurité et effectuer des vols extrêmes pouvant durer jusqu'à 22 heures d'affilée.

Pour les voyageurs, l'avantage est le temps gagné. En supprimant l'arrêt habituel à Singapour, les passagers économiseront jusqu'à quatre heures sur leur voyage. Qantas a toutefois précisé que la ligne classique avec escale serait maintenue, laissant ainsi le choix aux clients.

Pour rendre supportable l'expérience de 22 heures de confinement, l'aménagement intérieur de l'A350 a

été repensé. L'avion offrira un peu plus d'espace par passager et intégrera de véritables zones de détente afin de permettre aux voyageurs de se dégourdir les jambes.

La logistique humaine est, elle aussi, hors norme. Un tel voyage demande une vigilance de tous les instants. Pour garantir la sécurité et le service à bord, l'avion transportera au minimum deux équipages techniques complets, les pilotes, ainsi que deux équipages commerciaux, les stewards et les hôtesses. Cette double équipe permettra d'organiser des rotations régulières afin que le personnel puisse se reposer dans

des couchettes dédiées avant de reprendre son service.

La performance fait rêver les habitués des voyages d'affaires, mais elle déclenche de fortes critiques chez les scientifiques. Dans une analyse publiée par le média The Conversation, deux chercheurs de l'université Griffith, Susanne Becken et Paresh Pant, ont tiré la sonnette d'alarme. Selon eux, ces liaisons ultra-longues sont une aberration écologique. Le problème vient d'une loi physique simple : pour voler 22 heures d'un seul trait, l'avion doit décoller en étant extrêmement lourd en raison des tonnes de carburant qu'il transporte. Pour compenser ce poids au décollage et pouvoir quitter le sol en toute sécurité, la compagnie est obligée de réduire le nombre de places disponibles à bord. Moins de passagers dans un avion qui consomme énormément d'énergie pour transporter son propre carburant : l'empreinte carbone par passager explose par rapport à un voyage divisé en deux vols plus courts. Cette vision est nuancée par d'autres experts du secteur, comme le journaliste et aviateur Michel Polacco. Ce dernier rappelle que ces nouveaux avions n'ont plus rien à voir avec les anciens modèles. Grâce à un aérodynamisme très poussé et à des moteurs de dernière génération, ils consomment globalement beaucoup moins d'énergie et rejettent moins de gaz polluants que les appareils d'autrefois. Entre la promesse d'un vol plus rapide et la nécessité de réduire les émissions de CO₂, ce futur vol direct résume à lui seul le dilemme auquel est confrontée l'aviation moderne.

R.T

LES CARBURANTS DURABLES PEINENT ENCORE À S'IMPOSER DANS L'AVIATION ENTRE COÛTS ÉLEVÉS ET INVESTISSEMENTS INSUFFISANTS

Par Nawal Bordji

Le transport aérien poursuit sa transition vers une aviation plus respectueuse du climat, mais le développement des carburants d'aviation durables (SAF) demeure confronté à de nombreux obstacles. Malgré des objectifs ambitieux de réduction des émissions, la filière reste pénalisée par des coûts de production élevés, des capacités industrielles insuffisantes et un déploiement encore trop lent pour répondre aux exigences climatiques.

L'industrie aérienne vise toujours la neutralité carbone d'ici 2050 et considère le SAF comme un levier essentiel pour y parvenir. Toutefois, la production mondiale reste très en deçà des besoins. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), elle devrait atteindre cette année près de 2,4 millions de tonnes, soit seulement 0,8 % de la consommation mondiale de carburant aéronautique. Une progression réelle, mais encore largement insuffisante pour accompagner la décarbonation du secteur.

Le principal obstacle reste le coût. Le SAF demeure deux à cinq fois plus onéreux que le kérosène conventionnel, une différence difficile à supporter pour des compagnies aériennes aux marges limitées. L'IATA estime que leurs dépenses consacrées à ces carburants atteindront environ 4,3 milliards de dollars en 2026, alors même que le trafic aérien poursuit sa

croissance. Au-delà de l'aspect financier, la montée en puissance de la production reste laborieuse. Sur les 165 projets annoncés au cours des dix dernières années, seuls 36 sont réellement entrés en production. Beaucoup ont été retardés, suspendus ou abandonnés. Les carburants de synthèse (e-SAF), en particulier, demeurent très éloignés des objectifs fixés par les autorités européennes et britanniques.

Cette situation conduit plusieurs industriels à revoir leur stratégie. Les groupes Sasol et Topsoe ont ainsi décidé de réorganiser leur coopération en mettant progressivement fin à leur coentreprise Zaffra, créée en 2023, tout en poursuivant leur collaboration autour de solutions technologiques plus flexibles. Cette évolution reflète les difficultés rencontrées par de nombreux projets, confrontés à des problèmes de financement, à des conditions économiques défavorables ou à un manque de garanties d'achat.

Si les politiques publiques, notamment en Europe, continuent de soutenir la demande grâce aux obligations d'incorporation, l'offre peine à suivre. L'avenir des carburants d'aviation durables dépendra donc de la baisse des coûts de production, de la sécurisation des investissements et d'une meilleure coordination des politiques internationales. Sans avancées simultanées sur ces différents leviers, le SAF restera en retrait par rapport aux ambitions climatiques affichées par le secteur aérien.

N.B

LA GRANDE AVENTURE DE L'AVIATION

Pendant des siècles, les humains ont rêvé de voler comme les oiseaux, fabriquant des machines bizarres qui finissaient souvent par s'écraser. Mais le vrai point de départ de l'aviation moderne a eu lieu le 17 décembre 1903, sur une plage de Caroline du Nord, aux États-Unis. Ce jour-là, deux frères, Orville et Wilbur Wright, s'apprentent à tester leur invention. Ils ne sont ni ingénieurs ni scientifiques, ils fabriquent et réparent des vélos dans leur petite boutique. Pourtant, à force de patience et de calculs, ils ont construit le Flyer, un appareil très léger fait de planches de bois et de toile de coton, équipé d'un petit moteur à essence qu'ils ont fabriqué eux-mêmes.

L'appareil s'élève et reste en l'air pendant exactement 12 secondes, parcourant une distance de 37 mètres. Cette distance est plus courte que la longueur de la cabine du futur Airbus de Qantas ! Pourtant, le monde vient de changer : pour la toute première fois, une machine plus lourde que l'air a réussi à décoller et à voler en étant pilotée par un homme. Plus tard dans la même journée, le deuxième frère, Wilbur, réussira à voler un peu plus loin, pendant 59 secondes. La machine humaine savait enfin voler.

Après cet exploit, les progrès se sont accélérés, poussés par les besoins des deux guerres mondiales. Les gouvernements ont mobilisé des moyens énormes pour fabriquer des appareils plus solides, plus grands et surtout plus sûrs. On abandonne le bois et la toile pour le métal, et on invente des instruments de navigation permettant de voler la nuit ou à travers les nuages.

Le 1^{er} janvier 1914, la toute première ligne commerciale de l'histoire, avec un billet payant, s'est ouverte aux États-Unis. Un petit hydravion a relié les villes de St. Petersburg et Tampa, en Floride.

Le vol traversait une baie sur une distance de 33 kilomètres et durait 23 minutes, évitant ainsi un long voyage de plusieurs heures en train ou en voiture. Il n'y avait de place que pour un seul passager à côté du pilote. Le premier billet de l'histoire a été vendu aux enchères pour la somme incroyable de 400 dollars de l'époque (ce qui vaudrait plusieurs milliers d'euros aujourd'hui).

Après avoir réussi à relier deux villes, les pilotes se sont attaqués au plus grand défi de l'époque : franchir les océans pour relier deux continents. C'est l'océan Atlantique, séparant l'Amérique de l'Europe, qui est devenu le théâtre de ce grand exploit.

Le tout premier vol sans escale de l'histoire entre deux continents a eu lieu les 14 et 15 juin 1919. Ce ne sont pas des Américains, mais deux aviateurs britanniques, John Alcock et Arthur Whitten Brown, qui ont réussi cet exploit à bord d'un avion de la Première Guerre mondiale modifié (un bombardier Vickers Vimy). Ils ont décollé de l'île de Terre-Neuve (au Canada, en Amérique du Nord) et ont atterri un peu brutalement dans un marécage à Clifden, en Irlande. Le voyage a duré 16 heures et 28 minutes pour traverser un peu plus de 3 000 kilomètres d'océan, à travers le brouillard et le gel.

R.T

L'ARMÉE SOUDANAISE SE POSITIONNE DANS LA RÉGION DU NIL BLEU

ET LES COMBATS CONTINUENT...

De nouvelles avancées militaires sont annoncées alors que les combats se poursuivent dans le sud-est du Soudan sur fond d'un conflit qui dure depuis plus de trois ans.

Par Karim Akli Daoudi

Les forces armées du Soudan ont affirmé avoir repris la maîtrise de deux secteurs stratégiques situés dans la région du Nil Bleu, au sud-est du pays, selon des informations rapportées par l'Agence de presse soudanaise (Suna).

D'après la même source, les militaires ont réussi à reprendre et sécuriser les secteurs de Maqja et de Sarkam après de violents affrontements, au cours desquels les groupes armés ont subi d'importantes pertes, tant sur le plan humain que matériel.

Les unités de l'armée poursuivent actuellement les opérations de ratissage ainsi que la traque des combattants en fuite afin de consolider le contrôle des territoires reconquis, renforcer leur présence



sur le terrain, rétablir les conditions de sécurité, préserver la stabilité et

empêcher toute nouvelle infiltration ou tentative de redéploiement des groupes armés.

Ces avancées s'inscrivent dans une phase marquée par une intensification des opérations militaires dans plusieurs secteurs du Nil Bleu. Selon les communiqués officiels de l'armée soudanaise, de vastes campagnes de ratissage sont menées pour étendre son contrôle territorial et neutraliser les groupes armés encore actifs dans cette région.

Depuis avril 2023, le Soudan est plongé dans un conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR). D'après les estimations d'organisations internationales, cette guerre a fait des dizaines de milliers de morts et contraint des millions de personnes à fuir leur foyer, aussi bien à l'intérieur du pays qu'au-delà de ses frontières.

KAD

UN CONVOI HUMANITAIRE PRIS POUR CIBLE AU SOUDAN DU SUD PLUS DE 17 MORTS

Une attaque menée lundi contre un convoi humanitaire dans le comté de Duk, situé dans l'État du Jonglei, au Soudan du Sud, a coûté la vie à au moins 17 personnes et fait neuf blessés, ont annoncé mardi des responsables locaux.

Le commissaire du comté de Duk, John Chatim Ruei, a attribué cette embuscade, qui visait des véhicules appartenant à la fondation John Dau (JDF), une organisation non gouvernementale sud-soudanaise, à des hommes

armés venus de la région administrative voisine du Grand Pibor.

Dans un communiqué diffusé à Juba, capitale du Soudan du Sud, il a exprimé sa compassion envers les proches des victimes. « Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles touchées par cet acte de violence injustifiable. C'est avec une immense tristesse que nous déplorons la disparition de 17 innocents et les blessures subies par neuf autres personnes », a-t-il déclaré.

Le directeur exécutif de la JDF, Dhieu Deng Leek, a précisé que cinq des personnes tuées étaient des employés de l'organisation. Il a également indiqué que le convoi avait été pris pour cible aux alentours de 14h00, heure locale (12h00 GMT), alors qu'il transportait des collaborateurs de retour d'une session de formation organisée par le Programme alimentaire mondial.

KAD

VENEZUELA

PLUS DE 58.000 BÂTIMENTS ABÎMÉS OU DÉTRUITS APRÈS LE DOUBLE SÉISME

Le double séisme au Venezuela, qui a fait au moins 1.719 morts, a détruit plus de 58.000 bâtiments dans l'ensemble du pays, selon des estimations satellitaires diffusées par l'agence spatiale américaine Nasa.

L'agence estime qu'environ 58.870 bâtiments ont probablement été endommagés ou détruits dans l'ensemble de la zone affectée.

Les données s'appuient sur des données de radar satellitaire à haute résolution de l'Agence spatiale européenne recueillies le 25 juin, au lendemain des séismes, selon les chercheurs Corey Scher

et Jamon Van Den Hoek, de l'université publique de l'État de l'Oregon.

"Il s'agit d'une évaluation préliminaire et rapide" qui "reflète une modification brutale de la surface", écrivent les chercheurs, ajoutant que ce chiffre ne devait être considéré que comme un indicateur et n'avait pas été vérifié sur le terrain. Au moins 1.719 personnes sont mortes, selon un nouveau bilan provisoire, et des dizaines de milliers d'autres sont toujours portées disparues après les secousses de magnitude 7,2 et 7,5 du 24 juin.

RI

EQUATEUR

EXPLOSION DE DEUX BOMBES DEVANT UN MINISTÈRE, UN BLESSÉ LÉGER

Une personne a été blessée lundi par l'explosion de deux bombes, dont une contrôlée à distance par la police, devant un ministère à Quito, ont indiqué les autorités équatoriennes.

Deux détonations sont survenues devant le ministère de l'Agriculture et l'Agence de régulation et de contrôle minier (Arcom), dans un contexte de lutte contre le crime organisé et d'incidents entre groupes criminels, déclenchant la panique dans un secteur très fréquenté du nord de la capitale.

Jeudi, une équipe de déminage avait désactivé un engin placé au pied d'un complexe judiciaire à Quito, sans faire de victimes.

Dans un premier temps, la police a indiqué sur les réseaux sociaux qu'"une explosion contrôlée a été organisée afin de neutraliser l'engin et de protéger la population".

Le colonel Patricio Armendariz, chef de la police de Quito, a ensuite déclaré à la presse que "deux indivi-

us sont descendus d'un véhicule et ont déposé deux dispositifs explosifs" qui ont provoqué des dommages dans un rayon d'environ 50 mètres.

Il a indiqué qu'un tract de menaces contre des fonctionnaires de l'Arcom a été retrouvé sur place.

Dans un communiqué, l'Arcom a indiqué que ses installations "ont été la cible d'une attaque à l'explosif qui a causé des dégâts matériels au bâtiment principal et aux propriétés environnantes".

"Un membre de l'équipe de sécurité a été touché par l'onde de choc" mais il est "hors de danger" après avoir reçu des soins médicaux rapides, est-il précisé.

A la périphérie de Quito, une voiture entièrement calcinée a également été retrouvée. Selon le commandant Jorge Pastor, chef d'une unité de la police, elle est liée à l'attaque de lundi.

RI

AGRESSION GÉNOCIDAIRE SIONISTE CONTRE GHAZA

LA CHINE APPELLE À LA MISE EN ŒUVRE INTÉGRALE DU Cessez-le-feu

Le représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies, Fu Cong, a appelé à mettre pleinement en œuvre l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, ravagée par plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire, a rapporté mardi l'agence de presse Chine nouvelle.

"L'occupation militaire et les pressions ne peuvent jamais apporter de paix durable", a déclaré Fu Cong, lundi, lors d'une réunion d'information du Conseil de sécurité de l'ONU consacrée à l'examen des activités de colonisation sioniste en Cisjordanie et de la situation à Gaza. L'entité "doit s'acquitter de ses obligations en vertu du droit international humanitaire en tant que puissance occupante, lever les restrictions à l'accès humanitaire, et soutenir et faciliter l'acheminement de l'aide par les agences humanitaires, y compris l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient)", a-t-il souligné. Le diplomate chinois a ajouté que les

tensions en Cisjordanie doivent être apaisées et que la solution à deux États constitue la seule voie viable pour résoudre la question palestinienne. "La communauté internationale devrait parvenir à un consensus plus large et redynamiser les perspectives de la solution à deux États, rejeter toute tentative visant à modifier la composition démographique ou le statut territorial de la Palestine, s'opposer à toutes les actions unilatérales qui sapent les fondements de la solution à deux États, et soutenir la création rapide d'un État palestinien indépendant fondé sur les frontières de 1967", avec El-Qods pour capitale et possédant une pleine souveraineté", a encore dit Fu Cong. "Nous appelons toutes les parties à faire passer le bien-être du peuple palestinien ainsi que la paix et la stabilité au Moyen-Orient avant toute autre considération, et à œuvrer ensemble à la mise en œuvre rapide d'une solution globale, juste et durable à la question de la Palestine", a-t-il conclu.

RI

NORD DU NIGERIA

TROIS PERSONNES TUÉES PAR DES TERRORISTES LORS D'UNE TENTATIVE D'ENLÈVEMENT D'ÉLÈVES

Un soldat, un enseignant et un membre d'une milice d'autodéfense ont été tués lundi par des terroristes lors d'une tentative d'enlèvement de onze élèves, avant que les autorités ne parviennent à libérer dix d'entre eux, a annoncé l'Armée.

Selon l'Armée, des assaillants affiliés à l'organisation terroriste autoproclamée en Afrique de l'Ouest (ISWAP selon l'acronyme anglais) ont tué un enseignant et blessé un autre lorsqu'ils ont pris d'assaut un lycée dans la ville de Lassa, dans la zone administrative locale d'Askira Uba.

L'attaque, survenue vers 9h00 du matin (heure locale), a déclenché une vaste opération de recherche de la part des forces de l'ordre. Un élève reste porté disparu.

"Malheureusement, au cours des violents échanges de tirs, un courageux soldat

ainsi qu'un membre de la Force civile mixte (Civilian Joint Task Force) ont consenti au sacrifice ultime", a déclaré dans un communiqué le capitaine Mohammed Goni, porte-parole des opérations militaires dans le nord-est du pays.

Depuis l'enlèvement de plus de 300 lycéennes à Chibok, dans l'État de Borno, en 2014, qui avait suscité l'indignation internationale, des centaines d'enfants ont été kidnappés lors de dizaines d'attaques menées par des groupes terroristes et des bandes criminelles.

En mai, des terroristes ont enlevé plus de 40 élèves dans le village de Mussa, dans l'État de Borno, qui sont toujours détenus.

RI

PROTECTION DES DONNÉES SUR WHATSAPP UN PSEUDONYME POUR REMPLACER LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

WhatsApp franchit une nouvelle étape dans la protection de la vie privée avec l'ouverture de la réservation des noms de profil, une étape clé vers l'usage de pseudonymes qui permettront bientôt de discuter sans partager son numéro de téléphone.

Par Yakout Abina

Après plusieurs mois de réflexion, l'application de messagerie instantanée de Meta officialise l'ouverture des réservations de noms de profil. Une avancée qui permettra bientôt aux utilisateurs de communiquer sous pseudo, sans avoir à divulguer leur numéro de téléphone.

Le projet, annoncé depuis longtemps mais resté flou sur son calendrier, semblait avoir pris du retard. WhatsApp avait en effet confirmé son intention de lancer ce système, sans préciser de date. Désormais, la plateforme confirme que les réservations sont ouvertes, marquant un pas concret vers cette évolution attendue.

Cependant, l'accès à cette nouveauté se fera en deux temps. Si la réservation des noms de profil est imminente pour vous permettre de sécuriser votre choix, son utilisation effective ne sera pas immédiate. WhatsApp a en effet précisé qu'il s'agit d'une étape préparatoire, le système n'étant activé officiellement que « plus tard dans l'année ».

Bien que le déploiement des noms d'utilisateur sur WhatsApp soit imminent, cette nouveauté ne sera pas immédiatement utilisable. À partir de cette semaine, les utilisateurs peuvent réserver un nom en vue d'une utilisation plus tard dans l'année, lorsque WhatsApp activera officiellement le système.

Ce décalage s'explique par un défi de taille. Avec plus de trois milliards d'utilisateurs, le risque de doublons est immense. Afin que tout le monde ait la possibilité de choisir le nom de profil qui lui convient le mieux, WhatsApp a donc opté pour une ouverture anticipée des réservations, marquant le début du déploiement sans pour autant permettre un usage immédiat.

Consciente de l'importance du choix d'un pseudonyme, l'application proposera un outil d'aide à la création afin de générer un identifiant unique. C'est précisément ce pseudonyme qui pourra ensuite être partagé aux autres contacts pour échanger avec eux, tout en gardant son numéro de téléphone secret.

Afin de garantir une sécurité optimale de son sys-



tème, WhatsApp précise qu'aucun annuaire public ne regroupera ces noms de profil. Pour initier une discussion, votre correspondant devra impérativement connaître votre identifiant exact. Pour aller encore plus loin dans la protection de la vie privée, l'application permettra d'ajouter un code secret ou une "clé de nom de profil". Les nouveaux contacts devront alors saisir ce code, transmis au préalable par l'utilisateur, afin d'être autorisés à envoyer un premier message.

Une fois la fonctionnalité activée, les personnes ou entreprises contactées ne verront plus le numéro

de téléphone de l'utilisateur, renforçant ainsi la confidentialité des échanges.

La réservation des pseudonymes est déjà en cours de déploiement et ne prend que quelques secondes. L'option est accessible via le chemin Paramètres > Compte > Nom de profil. En revanche, la fonctionnalité elle-même ne sera pleinement exploitable que dans quelques mois, le temps que WhatsApp finalise son lancement.

Y.A

LES « BIENFAITS » DE L'IA GEMINI FACILITE DÉSORMAIS LA RECHERCHE D'APPLICATIONS SUR ANDROID

Rechercher une application sur Android s'apprête à devenir plus rapide grâce à Gemini. Google a entamé le déploiement d'une nouvelle fonction qui permet à son intelligence artificielle d'explorer directement le Play Store afin de proposer les applications les plus adaptées aux besoins de l'utilisateur. Depuis la fenêtre de conversation, il devient ainsi possible d'accéder aux recommandations et de lancer le téléchargement sans avoir à effectuer soi-même les recherches dans la boutique. Cette nouvelle interaction entre Gemini et le magasin d'applications repose sur une extension spécialement conçue pour relier l'IA au Play Store. Son objectif est de simplifier l'exploration des millions d'applications disponibles en laissant le chatbot identifier les solutions les plus pertinentes en fonction des demandes formulées. Le fonctionnement est volontairement simple. Il suffit d'indiquer à Gemini le type d'application recherché pour que l'assistant analyse la requête et suggère plusieurs propositions. Si l'utilisateur demande, par exemple, un navigateur Internet, l'intelligence artificielle sélectionnera différentes applications répondant à ce besoin. Il ne restera alors qu'à toucher l'icône de celle qui convient pour être redirigé vers le Play Store, où l'installation devra être confirmée manuellement. Les possibilités ne s'arrêtent pas à la recherche d'applications. Gemini est également capable d'afficher les derniers achats intégrés associés à une application donnée. L'utilisateur peut aussi lui demander d'acheter une carte-cadeau Google Play. Dans tous les cas, l'assistant prépare l'opération, mais la validation finale reste entre les mains de l'utilisateur avant que la transaction soit exécutée. L'accès à cette nouveauté est soumis à plusieurs conditions. Il faut être âgé d'au moins 18 ans, disposer de l'application Google Play Store sur un smartphone Android et utiliser Gemini avec un compte Google personnel. Il est également indispensable d'activer l'option « Conserver l'activité », accessible depuis les paramètres de l'application Gemini, dans la rubrique consacrée à l'activité des applications. Une fois Gemini ouvert et le compte vérifié comme étant le même que celui utilisé sur le Play Store, la fonctionnalité peut être employée. Si l'extension n'est pas encore active, le chatbot propose automatiquement de l'associer au Play Store en affichant les étapes à suivre pour finaliser la connexion.

Google indique enfin que cette intégration est disponible dans l'application mobile Gemini sur Android. L'entreprise précise toutefois que certaines fonctions ou certaines applications pourront varier selon les pays et les modèles d'appareils. Elle assure néanmoins que les possibilités offertes par cette connexion avec le Play Store, qu'il s'agisse des applications proposées ou des contenus numériques disponibles à l'achat, continueront de s'enrichir progressivement au fil des prochains déploiements.

SNO

PLAINTÉ CONTRE LES GÉANTS DE LA MÉMOIRE VIVE ILS SONT ACCUSÉS D'AVOIR MANIPULÉ LES PRIX

Par Salim Nait
Ouguelmim

La flambée du prix de la mémoire vive pourrait ne pas être le simple résultat des lois du marché. Aux États-Unis, un collectif réunissant des consommateurs et de petites entreprises du secteur technologique vient de saisir un tribunal fédéral en Californie.

Sa cible est le trio qui domine largement le marché mondial de la DRAM : les groupes sud-coréens Samsung et SK Hynix, ainsi que l'entreprise américaine Micron. Ensemble, ces trois fabricants détiennent plus de 90 % de la production mondiale.

Les plaignants les accusent d'avoir mis en place une stratégie concertée consistant à réduire volontairement la disponibilité des mémoires destinées au grand public afin d'augmenter la demande liée à l'intelligence artificielle et d'augmenter fortement leurs bénéfices. Depuis plusieurs mois, les industriels expliquent que leurs capacités de production ont été réorientées vers la mémoire HBM, indispensable aux serveurs d'intelligence artificielle et aux cartes graphiques de nouvelle génération, un segment beaucoup plus rentable. Les auteurs de la plainte estiment toutefois que cette justification cacherait une réalité différente. Selon eux, les trois entreprises auraient organisé de façon coordonnée une réduction de la fabrication des mémoires DDR3 et DDR4, pourtant toujours très utilisées.

Cette diminution simultanée de l'offre aurait provoqué une envolée artificielle des prix de la mémoire classique. Les plai-

gnants avancent une hausse proche de 700 % en seulement quatre ans. Dans un environnement réellement concurrentiel, la baisse de production d'un fabricant aurait normalement permis à ses concurrents d'augmenter leurs ventes et de conquérir de nouvelles parts de marché. Or, selon la plainte, aucun des trois acteurs n'a cherché à profiter de la situation. Tous auraient réduit leur production au même moment, un comportement assimilé à une répartition concertée des volumes comparable à celle d'un cartel.

Les fabricants imposeraient en outre des prépaiements couvrant jusqu'à trois années de commandes avant toute livraison, une pratique jugée particulièrement pénalisante pour les petits assembleurs, dont certains risqueraient la faillite. Micron a récemment renforcé ces inquiétudes en annonçant que les prix de la mémoire vive ne devraient plus reculer avant 2030, après avoir sécurisé seize contrats pluriannuels à tarifs garantis avec ses principaux clients.

Les conséquences se répercuteraient directement sur les consommateurs, qui paient plus cher des équipements électroniques intégrant pourtant des technologies largement éprouvées.

Les fabricants d'appareils numériques subissent eux aussi cette pression. Microsoft a ainsi relevé jusqu'à 150 dollars le prix de ses consoles Xbox, invoquant notamment le coût devenu très élevé des composants mémoire.

Les ordinateurs et les tablettes ne sont pas épargnés. Apple a également augmenté les tarifs d'une grande partie de

sa gamme Mac et iPad. Pour réduire sa dépendance aux fournisseurs traditionnels, l'entreprise chercherait même à obtenir l'autorisation de s'approvisionner auprès du fabricant chinois CXMT, pourtant inscrit sur la liste noire de Washington, dans le cadre de discussions engagées avec la Maison-Blanche. Si cette nouvelle procédure judiciaire est suivie de près, c'est aussi parce que les trois groupes ont déjà été confrontés à des accusations similaires. En 2005, Samsung et SK Hynix avaient reconnu devant le Département de la Justice américain leur participation à une entente sur les prix de la DRAM. L'affaire s'était conclue par de lourdes amendes, tandis que plusieurs dirigeants avaient été condamnés à des peines de prison. Micron, de son côté, avait échappé aux poursuites en coopérant avec les enquêteurs. Quelques années plus tard, entre 2016 et 2018, une autre enquête ouverte par les autorités chinoises avait de nouveau ravivé les soupçons autour de ce marché. Pour le moment, Samsung, SK Hynix et Micron se sont limités à indiquer qu'ils examinaient le contenu de la plainte avant d'engager leur défense.

L'issue du dossier demeure incertaine. En 2020, une procédure comparable avait été rejetée faute d'éléments suffisants pour démontrer l'existence d'un accord secret. Si cette nouvelle action aboutissait et que les faits étaient établis, les dommages et intérêts pourraient être multipliés par trois, exposant les trois leaders du secteur à des sanctions financières d'une ampleur exceptionnelle.

SNO

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

UNE INTENSE VAGUE DE CHALEUR ATTENDUE AUX ÉTATS-UNIS

Les États-Unis s'apprêtent à connaître, cette semaine, une importante vague de chaleur qui touchera une grande partie du territoire. Les autorités météorologiques prévoient des températures exceptionnellement élevées, susceptibles de représenter un risque pour la santé, en particulier pour les personnes les plus vulnérables.

Par Hamida Indja

Les États-Unis devraient ainsi être confrontés à un épisode de chaleur intense qui pourrait battre plusieurs records de température dans différentes régions du pays.

Les services météorologiques américains ont indiqué sur les réseaux sociaux qu'une vague de chaleur exceptionnelle et dangereuse affectera les deux tiers est du pays au cours de la semaine.

Selon ces mêmes services, des



températures supérieures à 30 degrés Celsius sont attendues dans la majorité des États situés au centre et à l'est des États-Unis.

Ils ont également précisé que plusieurs dizaines de records de températures maximales pourraient être battus d'ici la fin de la semaine, notamment dans une grande partie du nord-est du pays.

En raison d'un taux d'humidité élevé, la température ressentie pourrait atteindre entre 40 et 46 degrés Celsius dans certaines régions. Les autorités rappellent toutefois que la majorité des bâtiments aux États-Unis sont équipés de systèmes de climatisation et de refroidissement.

Le National Weather Service (NWS) a cependant averti que les

températures très élevées enregistrées durant la journée, combinées à un rafraîchissement insuffisant pendant la nuit, augmenteront le risque de maladies liées à la chaleur, en particulier chez les personnes les plus vulnérables et celles qui ne disposent pas d'un système de climatisation adapté. À partir du milieu de la semaine, une grande partie de la côte Est, y compris les grandes agglomérations comme New York et Washington, sera exposée à un niveau de chaleur jugé important à extrême par les services météorologiques américains.

Selon les prévisions, cette vague de chaleur devrait se maintenir au moins jusqu'au week-end et concerner une large partie du pays le 4 juillet, jour de la fête nationale des États-Unis. Les spécialistes rappellent enfin que les vagues de chaleur deviennent de plus en plus intenses et fréquentes à l'échelle mondiale en raison du changement climatique provoqué par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz.

La récente canicule historique qui a frappé une grande partie de l'Europe constitue, selon eux, une nouvelle illustration de ce phénomène.

H.I

APRÈS LES DERNIÈRES PLUIES D'IMPORTANTES INONDATIONS AFFECTENT L'INDE

De fortes pluies ont provoqué d'importantes inondations dans les États d'Assam et d'Arunachal Pradesh, dans l'est de l'Inde. Plus de 22.000 personnes ont été touchées, tandis que de nombreuses infrastructures et des terres agricoles ont subi d'importants dégâts.

Selon les médias locaux, les précipitations enregistrées ces derniers jours dans l'est de l'Inde ont entraîné de graves inondations dans les États d'Assam et d'Arunachal Pradesh, affectant plus de 22.000 personnes et causant des dommages considérables.

D'après l'Autorité de gestion des catastrophes de l'Assam, 22.124 personnes ont été touchées par les inondations. Dans l'État d'Arunachal Pradesh, trois personnes ont perdu la vie. Les équipes de secours poursuivent les opérations de recherche et de sauvetage. Les inondations ont également affecté 96 villages et submergé près de 1.600 hectares de terres agricoles. Plusieurs habitations ainsi que des routes ont été endommagées. Les mêmes sources ont indiqué qu'une grande partie d'un pont ferroviaire s'était effondrée dans le district de Dhemaji, situé dans l'État d'Assam.

Les personnes contraintes de quitter leur domicile ont été accueillies dans des centres d'hé-



bergement temporaires. Les autorités ont également averti que les fortes pluies pourraient encore provoquer des glissements de terrain, des crues soudaines et de nouvelles perturbations de la vie quotidienne, notamment dans les zones les plus exposées à ces risques.

H I

GHANA

LE BILAN DES INONDATIONS ATTEINT LES 12 MORTS

Le bilan des inondations qui ont paralysé la capitale ghanéenne en ce début de semaine s'élève désormais à douze morts, ont annoncé mardi les pompiers.

Ces inondations, provoquées par des pluies torrentielles qui ont submergé les routes et les habitations à travers Accra lundi, ont nécessité des centaines d'opérations de sauvetage, les équipes d'urgence ayant travaillé toute la nuit.

Le porte-parole des pompiers, Alex King Nartey, a déclaré mardi matin aux médias locaux que le bilan officiel des victimes se portait à 12 morts et a averti qu'il pourrait encore s'alourdir, plusieurs personnes étant toujours portées disparues. Les équipes sont retournées mardi dans les quartiers touchés par les inondations pour pomper l'eau des habitations et venir en aide aux habitants bloqués.

"Nous avons réussi à secourir beaucoup de personnes", a déclaré le commandant régional des pompiers du Grand Accra, Rashid Kwame Nisawu, évoquant 400 personnes secourues et ajoutant que les opérations se poursuivaient.

Le ministre de l'Intérieur, Muntaka Mohammed-Mubarak, avait donné lundi soir un bilan de neuf morts.

"Nous sommes vraiment désolés pour ces pertes humaines", avait-t-il regretté, ajoutant que les autorités avaient travaillé toute la nuit pour coordonner les opérations de sauvetage après avoir reçu une alerte météorologique tard dimanche soir.

Accra, qui compte plus de cinq millions d'habitants, est touchée par des inondations presque chaque saison des pluies.

R.Env

BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES

L'ONU SOULIGNE L'IMPORTANCE D'ADAPTER LES RÉSEAUX DE TRANSPORTS

Les infrastructures de transport en Europe, en Amérique du Nord et en Asie centrale doivent s'adapter à des conditions climatiques de plus en plus défavorables, ont souligné les Nations unies mardi, avertissant que le coût de l'inaction pourrait s'avérer supérieur à celui des travaux d'adaptation.

Les routes, les voies ferrées, les voies navigables, les ports et les aéroports seront davantage exposés aux inondations, aux fortes chaleurs, à la diminution de la neige, de la glace et du pergélisol, ainsi qu'à l'élévation du niveau de la mer entre 2050 et 2080, a indiqué la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) dans un rapport publié à Genève.

La CEE-ONU, qui rassemble 56 pays d'Europe, d'Amérique du Nord, du Caucase et d'Asie centrale, a identifié les principaux réseaux de transport intérieur nécessitant une attention particulière.

"Les perturbations peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les populations et entraîner des coûts financiers considérables", a déclaré la secrétaire exécutive de la CEE-ONU, Tatiana Molcean, citée dans un communiqué.

Selon elle, "les phénomènes météorologiques extrêmes ne constituent plus un risque futur mais une réalité d'aujourd'hui".

"Le récent épisode de chaleur extrême observé en Europe occidentale a mis en évidence les risques climatiques ainsi que les effets et les conséquences qu'ils peuvent avoir sur les infrastructures de transport", a expliqué le porte-parole de la CEE-ONU, Jean Rodriguez, devant la presse.

Pour le seul secteur ferroviaire, il a cité les retards de trains, les annulations dues à la déformation des rails sous l'effet de la chaleur, les pannes de climatisation à bord ainsi que les défaillances des câbles et des systèmes de signalisation.

Le rapport souligne par ailleurs, qu'entre 71% et 89% des ports dans le monde seront exposés à des tempêtes marines extrêmes d'ici à la fin du siècle.

R.Env

MANUSCRITS DU FIQH MALÉKITE

UN PATRIMOINE NATIONAL À PRÉSERVER

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, le cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hocini, a mis en avant, mardi à Alger, la place majeure qu'occupent les manuscrits du fiqh (jurisprudence) malékite conservés dans les fonds documentaires algériens.

Par Ali Boudefel

Selon lui, ils représentent « un patrimoine de grande importance » qui participe à l'enracinement du référent religieux national et à la sauvegarde de la mémoire scientifique de l'Algérie. À l'ouverture de la conférence scientifique intitulée « Les manuscrits du fiqh malékite dans les fonds documentaires algériens : rôle de référence et valeur patrimoniale », il a affirmé que le choix de consacrer cette rencontre aux manuscrits de la jurisprudence malékite ne relevait nullement du hasard, mais traduisait l'importance fondamentale de ce corpus dans la construction du référent religieux national.

Le recteur a expliqué que ces manuscrits ne se limitent pas à préserver



des textes juridiques. Ils transmettent également l'héritage d'une école savante pluriséculaire qui a largement contribué à consolider le référent religieux national, à façonner l'identité scientifique de l'Algérie et à renforcer son unité religieuse au fil des générations. Il a également insisté sur l'intérêt scientifique de cette conférence

organisée par Djamaâ El-Djazair, estimant que l'étude des manuscrits et du fiqh malékite permet de mieux comprendre la formation de la personnalité scientifique algérienne ainsi que l'évolution de son référent religieux à travers les siècles, jusqu'à faire du rite malékite l'un des principaux fondements de l'unité spirituelle

et culturelle du peuple algérien.

À la fin de son intervention, le recteur de Djamaâ El-Djazair a lancé un appel aux oulémas, aux familles algériennes, aux zaouïas, aux détenteurs de collections manuscrites privées ainsi qu'à toute personne possédant un ou plusieurs manuscrits, les invitant à les confier à l'institution. Celle-ci assurera leur prise en charge scientifique, leur conservation dans des conditions adaptées, leur catalogage, leur numérisation ainsi que leur mise à la disposition des chercheurs afin d'en faciliter l'étude et la valorisation.

Pour leur part, les participants à cette rencontre scientifique, parmi lesquels figuraient des enseignants, des chercheurs et des spécialistes du patrimoine manuscrit et du fiqh malékite, ont examiné plusieurs questions liées à la richesse scientifique et patrimoniale de ces manuscrits. Les travaux se sont achevés par une réaffirmation de la nécessité de poursuivre les efforts destinés à préserver et à mettre en valeur les manuscrits du fiqh malékite, considérés comme une composante essentielle de la mémoire nationale ainsi que du patrimoine islamique et universel.

A.B

SOLIDARITÉ

CRÉATION DE 37 NOUVELLES CELLULES DE PROXIMITÉ AU PREMIER SEMESTRE 2026

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé, mardi dans un communiqué, la création de 37 nouvelles cellules de proximité au cours du premier semestre de 2026, destinées à accompagner les citoyens et à prendre en charge les catégories vulnérables. "Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider les fondements de l'Etat social et à rapprocher l'administration du citoyen, et en concrétisation de la politique du secteur tendant à renforcer l'action de solidarité de proximité, sous la supervision de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, 37 nouvelles cellules de proximité ont été créées au cours du premier semestre de 2026, portant leur nombre total à l'échelle nationale à 377", précise la même source.

La mission principale de ces cellules consiste à "accompagner les populations et à mener des enquêtes sociales afin de prendre en charge leurs préoccupations à travers une action de proximité directe, orientée notamment vers les catégories nécessitant une attention particulière", outre l'informa-

tion de ces catégories sur les différents mécanismes et dispositifs mis en place par l'Etat en leur faveur. Ces cellules participent également à l'ensemble des actions de proximité ainsi qu'aux campagnes nationales et locales de sensibilisation et/ou d'information portant sur les principales préoccupations des citoyens.

La création de ces nouvelles cellules de proximité permettra d'assurer "une meilleure couverture sociale solidaire de proximité, au profit de 116 communes réparties à travers 25 wilayas, à savoir Laghouat, Ghardaïa, El Oued, Tamanrasset, Béni Abbès, Touggourt, Biskra, El Bayadh, Djelfa, Tébessa, M'Sila, Mascara, Aïn Defla, Annaba, Guelma, Batna, Bouira, Oum El Bouaghi, El Tarf, Souk Ahras, Constantine, Béjaïa, Sétif, Oran et Tlemcen.

Le ministère a invité à consulter les communes et les wilayas concernées par la création de ces cellules, en accédant au lien suivant: "https://drive.google.com/file/d/1_zoF3fwvzT1KsQijIqwjHD4AxoHjEwta/view?usp=sharing".

Il a, par ailleurs, souligné que ces cellules s'appuient, dans la mise en œuvre de leurs approches,

sur des équipes pluridisciplinaires comprenant des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux et d'assistants sociaux, qui évaluent quotidiennement avec précision les besoins sociaux de la région et réalisent des enquêtes sociales afin d'aider les autorités locales à prendre des décisions et à orienter les aides matérielles ainsi que les allocations sociales. Elles assurent également un accompagnement et un soutien médical et psychosocial aux femmes en situation difficile, aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques, tout en étendant ses missions à l'autonomisation économique des différentes catégories sociales. A noter que cet investissement humain et les moyens matériels mobilisés par l'Etat à travers la création de nouvelles cellules de proximité et le renforcement du réseau des cellules existantes reflètent "l'engagement ferme de l'Etat à poursuivre le développement des mécanismes de gouvernance sociale locale et à faire des mécanismes de solidarité nationale et de la prise en charge des citoyens une priorité nationale et locale", conclut le communiqué.

R.S

DÉTENTE

EXCURSIONS ET PLAGE POUR 5000 ENFANTS DE MASCARA

La wilaya de Mascara a bénéficié de programmes de colonies de vacances et d'excursions vers les plages au profit de 5.500 enfants et jeunes, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya par intérim du secteur de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Chetouane. M. Chetouane a précisé que ces colonies et excursions s'inscrivent dans le cadre des programmes du ministère de tutelle et de la wilaya. Il a ajouté que les premiers contingents de bénéficiaires de cette opération, qui se poursuivra jusqu'au mois de septembre prochain, partiront "dans les prochains jours" vers les plages de plusieurs wilayas côtières.

Ces colonies de vacances et excursions sont destinées aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 25 ans, issus des différentes communes de la wilaya, notamment ceux inscrits dans les structures de jeunesse de la région, a précisé le même

responsable. La même source a indiqué que les inscriptions des enfants et des jeunes s'effectuent via la plateforme numérique mise en place par le ministère de la Jeunesse pour les colonies de vacances de l'année en cours. L'encadrement des bénéficiaires sera assuré par des animateurs de colonies de vacances, des membres de la Ligue de wilaya des loisirs et des échanges de jeunes, ainsi que par des associations de jeunesse actives dans la wilaya. Les participants profiteront d'un programme riche comprenant des activités culturelles, sportives, récréatives et touristiques, ainsi que des sorties de détente, souligne-t-on.

Il est à rappeler que plus de 5.000 enfants et jeunes avaient bénéficié, l'année dernière, de colonies de vacances et d'excursions vers les plages de plusieurs wilayas côtières.

R.S

NOTRE RELIGION

M. BELMEHDI REÇOIT LE SIXIÈME GROUPE D'IMAMS ENVOYÉS EN FORMATION À L'ACADÉMIE D'AL-AZHAR EN EGYPTE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, mardi à Alger, le sixième groupe d'imams envoyés en formation à l'Académie mondiale d'Al-Azhar, relevant du Complexe des recherches islamiques d'Al-Azhar en République arabe d'Egypte, indique un communiqué du ministère. Cette audience s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des clauses de l'accord de coopération entre l'Algérie et l'Egypte dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs", conclut la même source.

R.S

MONDIAL-2026

LE PARAGUAY ÉLIMINE L'ALLEMAGNE !

Le Paraguay a créé la première grosse sensation du Mondial-2026 en éliminant l'Allemagne aux tirs au but (1-1, 4 tab à 3) dès les seizièmes de finale, lundi soir à Foxborough (Massachusetts), et affrontera la France ou la Suède en huitième samedi prochain à Philadelphie.

Seize ans après leur dernière participation, les Sud-Américains se sont imposés sur un but de leur sixième tireur, José Canale.

Le Strasbourgeois Julio Enciso (42e) avait ouvert le score en première mi-temps avant que Kai Havertz n'égalise pour la Mannschaft à la 54e minutes.

RS



UN TRIO ARBITRAL ARGENTIN POUR DIRIGER SUISSE-ALGÉRIE

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un trio arbitral argentin conduit par Yael Falcon Pérez pour officier la rencontre entre la Suisse et l'Algérie, prévue vendredi prochain (04h00 algérienne) au stade BC Place de Vancouver (Canada), pour le compte des seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026.

L'arbitre argentin sera assisté de ses compatriotes Maximiliano Del Yesso et Facundo Rodriguez, alors que le Mexicain Kevin Ortega occupera le rôle de quatrième arbitre.

La FIFA a également désigné le

Mexicain Michael Orue en qualité d'arbitre assistant remplaçant pour cette rencontre à élimination directe.

Né le 15 décembre 1988 à Buenos Aires, Yael Falcon Pérez est arbitre international FIFA depuis 2022. Ancien professeur d'éducation physique et maître-nageur, il a rapidement gravi les échelons de l'arbitrage argentin après ses débuts dans l'élite en 2019.

L'officiel sud-américain s'est illustré sur la scène continentale en dirigeant des rencontres de la Copa Libertadores, de la Copa América 2024 ainsi que du tournoi

olympique masculin des Jeux olympiques de Paris 2024.

Lors du Mondial-2026, Falcon Pérez a notamment officié la rencontre du groupe F entre la Suède et la Tunisie remportée par les Scandinaves (5-1), avant d'être désigné pour le match entre le Mexique et la République tchèque lors de la phase de groupes.

Reconnu pour son style d'arbitrage laissant généralement le jeu se développer tout en conservant une certaine fermeté disciplinaire, l'Argentin affiche une moyenne supérieure à cinq cartons jaunes distribués par rencontre dans les

compétitions qu'il dirige.

La sélection algérienne, qualifiée pour les seizièmes de finale après avoir terminé à la troisième place du groupe J, tentera de poursuivre son parcours face à une formation suisse qui a décroché son billet à la faveur de la première place du groupe B.

Le vainqueur de cette confrontation affrontera en 8es de finale le qualifié du match entre la Colombie et le Ghana.

RS

FOOT / USM ALGER

LES MEMBRES DE L'AG APPROUVENT LES BILANS MORAL ET FINANCIER ET RÉAFFIRMENT LEUR SOUTIEN AU CLUB

Les membres de l'Assemblée générale de l'USM Alger, réunis mardi en session ordinaire, ont approuvé les bilans moral et financier du club, tout en réaffirmant son soutien à l'équipe en prévision de la nouvelle saison sportive, a indiqué un communiqué du club algérois, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

Les travaux de l'AG ordinaire, organisés au siège du "Serport", ont été présidés par le Président-directeur général du groupe, Riyad Hadjar, en présence du président du Conseil d'administration du club, Bilal Nouioua, du directeur général sportif Saïd Allik, ainsi que des membres du Conseil d'administration et des actionnaires.

La réunion a été consacrée à l'examen des différents dossiers liés à la gestion du club et aux préparatifs de la prochaine saison, avec un accent particulier mis sur la préservation de la stabilité de l'équipe et le renforcement de l'effectif par des éléments de qualité susceptibles d'accroître la compétitivité du groupe et d'atteindre les objectifs fixés, selon la même source.

A cette occasion, le PDG du groupe Serport a

réitéré l'engagement de l'entreprise propriétaire à poursuivre son accompagnement de l'USM Alger, soulignant que tous les moyens nécessaires seront mobilisés afin de garantir les meilleures conditions de travail, notamment durant le mercato estival, en vue de renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs.

De son côté, Bilal Nouioua a salué le soutien apporté par la société propriétaire, estimant que les moyens mis à la disposition du club traduisent la volonté du groupe Serport de permettre à l'USM Alger d'atteindre ses objectifs sportifs.

Pour sa part, Saïd Allik a indiqué que la direction sportive poursuivait son travail selon une vision visant à bâtir une équipe plus forte et plus compétitive, à même de répondre aux attentes des supporters du club.

Les travaux de l'assemblée générale se sont achevés sur la volonté commune de poursuivre le travail dans un esprit de coordination et d'harmonie entre les différents composantes du club, avec le renouvellement de l'engagement de la société propriétaire à fournir les moyens nécessaires pour ac-

compagner le parcours de l'USM Alger durant la prochaine étape.

L'USM Alger reste sur une saison particulièrement réussie, marquée par la conquête de la Coupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad (2-1), ainsi que par le sacre en Coupe de la Confédération de la CAF après une victoire face au Zamalek SC à l'issue de la séance des tirs au but (8-7), après deux matchs nuls (1-1) à l'aller comme au retour.

En prévision du nouvel exercice, dont le coup d'envoi est prévu le 20 août prochain, la direction de l'USM Alger a annoncé dimanche la prolongation du contrat de l'entraîneur sénégalais Lamine Ndiaye pour deux saisons supplémentaires, une décision qui traduit la volonté des dirigeants de préserver la stabilité technique au sein du champion d'Afrique afin de consolider les acquis et de poursuivre les résultats positifs sur les scènes nationale et continentale.

RS

FOOT/ TRANSFERTS

AL-AHLI DJEDDAH VEUT ENGAGER HADJ MOUSSA

Le club saoudien d'Al-Ahli Djeddah, a formulé une importante offre afin de s'attacher les services de l'ailier international algérien de Feyenoord Rotterdam (Div.1 néerlandaise de football), Anis Hadj Moussa, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato.

Selon la même source, Al-Ahli a décidé d'accélérer les négociations en présentant une offre financière conséquente, dont le montant n'a toutefois pas été révélé. Le club de Djeddah, qui compte dans ses rangs le capitaine de la sélection algérienne Riyad Mahrez, souhaite renforcer son secteur offensif en vue du prochain exercice.

Les dirigeants saoudiens anticiperaient notamment un éventuel départ de Mahrez et

auraient identifié Hadj Moussa comme la cible idéale pour lui succéder. Lié au club néerlandais jusqu'en juin 2030, Hadj Moussa (24 ans) s'est imposé comme l'un des joueurs les plus en vue de Feyenoord depuis son arrivée. Auteur d'une saison convaincante en Eredivisie, il a inscrit 11 buts et délivré sept passes décisives en 30 rencontres de championnat, attirant ainsi l'intérêt de plusieurs formations étrangères.

Hadj Moussa fait partie des 26 joueurs retenus pour la Coupe du monde 2026, qui se déroule actuellement aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

RS

HANDBALL/MONDIAL-2026 FÉMININ U20/COUPE DU PRÉSIDENT

L'ALGÉRIE DISPUTERA LES MATCHES DE CLASSEMENT POUR LES 21^E À LA 24^E PLACES

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans a terminé à la deuxième place du groupe III de la Coupe du Président de la Fédération internationale de handball (IHF), ce qui lui permettra de disputer les matches de classement de la 21^e à la 24^e places des Championnats du monde qui se déroulent à Jinzhong, en Chine.

Le Sept algérien s'est imposé lundi face aux Etats-Unis (30-26), avant de perdre devant l'Islande 33 à 23, mardi matin.

L'Algérie disputera désormais le tournoi de classement pour les 21^e à 24^e places, réservé aux équipes classées deuxième des quatre groupes de la Coupe du Président. Elle y retrouvera l'Angola, l'Argentine et les Iles Féroé. La sélection algérienne af-

frontera l'Angola le 2 juillet à partir de 04h45 (heure algérienne), tandis que l'Argentine sera opposée aux Iles Féroé, le même jour à 07h00.

Les vainqueurs de ces deux rencontres se disputeront la 21^e place le 3 juillet, alors que les perdants joueront pour la 23^e place.

Au terme du Tour préliminaire, l'Algérie avait terminé à la 3^e place du groupe E avec 2 points, devancée par le Danemark (6 pts) et la Chine (4 pts). La Guinée ferme la marche sans le moindre point.

Pour rappel, c'est la troisième participation de l'Algérie au Championnat du monde féminin de la catégorie U20 après les éditions 2008 et 2024 en Macédoine.

RS

ANIMAUX SYMBOLES DE ROYAUTÉ ET DE PUISSANCE

QUAND L'HOMME SE CHERCHE
DES VERTUS... ANIMALIÈRES

Au Rwanda, des vaches aux cornes élancées sont choyées comme des reines. Mais ce culte des bêtes nobles ne se limite pas à l'Afrique des Grands Lacs. De l'aigle bicéphale russe au lion britannique, en passant par l'ours russe, les animaux incarnent la puissance des nations depuis la nuit des temps. Plongée dans une zoologie du pouvoir.

Par Chaïmaa Sadou

Au Rwanda, les vaches Inyambo ne sont pas que de simples ruminants. Ces bovins sacrés, à la silhouette altière, fascinent encore aujourd'hui. Choyées au musée du Palais royal de Nyanza, bercées par des airs de flûte et des vers de poésie, elles symbolisent depuis des générations la noblesse, la richesse et le prestige. Les autorités misent sur cette race pour doper le tourisme, tandis que ces animaux ornent encore les propriétés des élites et le palais présidentiel.

Ce n'est pas un cas isolé. Partout dans le monde, les sociétés ont hissé certaines espèces au rang de symboles royaux. La bête incarne les aspirations les plus hautes de la communauté.

Les Inyambo descendent des bovins Ankole d'Afrique de l'Est, présents également en Ouganda et au Burundi. Jadis élevées dans l'enceinte des cours royales, elles constituaient le trésor vivant du souverain. « Les vaches royales, les vaches Inyambo, sont en quelque sorte les biens les plus précieux que le roi possédait, confie Bigira Junior, conservateur du musée. Elles sont des symboles sacrés autour des palais. Elles sont imposantes et se distinguent par leurs longues cornes. » Leur grâce inspire même la danse traditionnelle : les femmes écartent les bras pour imiter la courbure des cornes, célébrant non leur propre beauté mais celle des vaches. Aujourd'hui, ces animaux prestigieux attirent les visiteurs tout en perpétuant un héritage vivant.

Cette connexion profonde entre l'homme et l'animal se décline à l'infini. Dans d'innombrables cultures, des espèces emblématiques représentent le pouvoir, la sagesse ou la



bravoure. L'aigle, par exemple, règne sur les armoiries royales et nationales. En Angleterre, l'aigle figure sur les armoiries, mais c'est surtout en Allemagne, en Russie et aux États-Unis qu'il règne en maître. Aux États-Unis, l'aigle chauve incarne la liberté et la souveraineté sur le Grand Sceau de la nation. En Allemagne, le Reichsadler plonge ses racines dans le Saint Empire romain germanique. En Russie, c'est l'aigle à deux têtes, emprunté à Byzance par Ivan III au XVe siècle, qui trône. Ses deux regards, tournés vers l'Orient et l'Occident, signifient la double souveraineté – temporelle et spirituelle – ou la mainmise sur deux continents.

Les légendes tissées autour de l'aigle sont innombrables. Dans la mythologie grecque, il est l'oiseau de Zeus, le messager divin capable de s'élever jusqu'au soleil. Une légende raconte que l'aigle fut le compagnon de Prométhée enchaîné, venant chaque jour dévorer son foie, avant d'être finalement placé parmi les étoiles par Zeus en constellation. L'aigle bicéphale byzantin, lui, évoquait l'universalité d'un pouvoir s'étendant sur les deux parties de l'empire, héritage que revendiquèrent les tsars pour asseoir leur légitimité.

Le lion, « roi des animaux », est omniprésent en Europe malgré son absence naturelle sur le continent – il

vivait pourtant jadis en Grèce et dans les Balkans. Il symbolise le courage, la royauté et la noblesse dans des pays comme l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas ou l'Espagne. La légende la plus célèbre est celle du lion de Némée, dans la mythologie grecque. Ce fauve à la peau impénétrable terrorisait la région. Héraclès, au cours de ses douze travaux, dut l'affronter à mains nues et l'étouffer, avant de revêtir sa peau invulnérable. Au Moyen Âge, le lion incarne le Christ ressuscité. Sa crinière flamboyante et son rugissement puissant évoquent majesté et autorité.

L'éléphant, quant à lui, symbolise la sagesse, la force et la longévité. En Thaïlande et en Inde, les éléphants blancs sont vénérés, liés à la royauté et au divin. Une légende bouddhiste veut que la reine Maya, mère du Bouddha, rêva d'un éléphant blanc avant de concevoir l'Éveillé. Ces pachydermes représentent la mémoire, l'intelligence et un pouvoir bienveillant. En Afrique, chez les Zoulous, l'éléphant évoque l'autorité et la résilience.

L'ours, enfin, incarne une robustesse brute et populaire. En Russie, le « Russian Bear » ou « ours russe » symbolise la force, l'immensité du territoire et une certaine fierté nationale, même si les caricatures occidentales le réduisent parfois à une

maladresse comique. Dans le folklore slave, l'ours est le maître de la forêt, un mélange de puissance et de sagesse paysanne. Une légende russe raconte que l'ours fut autrefois un homme, puni par les dieux pour son orgueil et condamné à vivre dans les bois, gardant ainsi un lien secret avec les humains.

Ces exemples illustrent un lien ancestral : les animaux ne sont pas de simples ressources. Ils sont des miroirs de nos valeurs, des reflets de nos ambitions. Ils peuplent mythes, armoiries, danses et récits fondateurs, reliant l'humain à la nature et au sacré. Au Rwanda, les vaches Inyambo rappellent que le prestige se vit aussi à travers le respect d'un héritage vivant, fragile mais tenace.

Au-delà des frontières, cette fascination commune pour les bêtes nobles témoigne d'une humanité qui cherche dans le règne animal les qualités qu'elle admire : la force, la grâce, la sagesse. Dans un monde en mutation rapide, préserver ces symboles culturels, c'est aussi honorer notre propre histoire commune avec le vivant. Les vaches royales du Rwanda ne sont pas un simple ornement touristique. Elles sont le témoignage vivant que, pour grandir, l'homme a toujours eu besoin de se mirer dans les yeux d'une bête.

C.S

C'EST L'ÉTÉ À TIARET
SURTOUT POUR LES ENFANTS!

Par Halim Dardar

Jusqu'au 21 août, ateliers éducatifs, activités ludiques, concours culturels et rendez-vous historiques rythment l'été des enfants et des adolescents dans les différentes bibliothèques de la wilaya.

La bibliothèque principale de lecture publique « Mohamed El-Mili » de Tiaret a mis en place, ces derniers jours, un vaste programme culturel et de loisirs destiné aux enfants et aux adolescents, sous le thème « Un été agréable et enrichissant dans notre bibliothèque », a indiqué mardi la directrice de l'établissement, Mme Nacera Aouad.

Selon la responsable, cette initiative, qui se déroulera jusqu'au 21 août prochain, propose un large éventail d'activités comprenant des ateliers de lecture, de résumé de contes, de dessin, de coloriage et de travaux manuels. Les participants peuvent également prendre part à des jeux de réflexion, à des quiz, à des séances de soroban, ainsi qu'à des ateliers de calcul mental et de nar-

ration. Le programme prévoit aussi des séances d'initiation aux langues arabe, française et anglaise. Mme Aouad a souligné que l'ensemble de ces animations est assuré tout au long de la semaine par le personnel de la bibliothèque, avec le concours d'enseignants bénévoles spécialisés dans les domaines de l'éducation et des jeux intellectuels. Cette collaboration a favorisé une forte participation des élèves et des jeunes de la région. Elle a précisé que la bibliothèque principale, de même que ses treize annexes réparties dans plusieurs communes de la wilaya, reçoivent quotidiennement près de 200 enfants et adolescents, attirés par la diversité des activités proposées. Certains ateliers, notamment les quiz et les séances de soroban, sont occasionnellement remplacés par la projection de documentaires scientifiques destinés à éveiller la curiosité des participants.

Le calendrier comprend également des concours à caractère religieux et intellectuel, ainsi que plusieurs manifestations consacrées à l'histoire nationale. Dans ce cadre, une conférence est

programmée à la bibliothèque communale d'Oued Lili à l'occasion de la célébration de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Cette rencontre mettra en lumière les sacrifices consentis par les chouchada et les moudjahidine de la région durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

En outre, un concours sera organisé à l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif au profit des enfants âgés de 10 à 16 ans. Les candidats seront invités à réaliser de courtes vidéos mettant en scène des valeurs inspirées de la Sira, la biographie du Prophète, tandis qu'un concours de poésie classique arabe consacré au Madih, l'éloge du Prophète, sera également proposé.

Cette programmation estivale s'achèvera par une cérémonie de remise de distinctions aux lauréats des différents concours. Un hommage sera aussi rendu aux encadreurs bénévoles ainsi qu'à plusieurs membres du personnel de la bibliothèque, en reconnaissance de leur engagement et de leur contribution à la réussite de cette initiative estivale, a conclu la même responsable.

H.D

PALESTINE

L'EXTERMINATION DE SES MÉDECINS

Le pédiatre palestinien Hussam Abu Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan, vêtu de sa blouse blanche, s'approche du char de l'armée israélienne à l'extérieur de l'établissement médical dans la ville de Gaza, en ce fatidique 28 décembre 2024, alors que l'espace hospitalier avait déjà été pris d'assaut et son personnel évacué. Ces images ont fait le tour du monde. Ce sont les dernières que nous avons de lui, marchant de son propre gré vers ce char. Le docteur Safiya avait été interrogé et frappé par des soldats israéliens et blessé à la jambe le 23 novembre de la même année.

Par Márgara Millán,
Juan Trujillo Limones
In legrandsoir.info

Israël a affirmé, comme dans de nombreux autres cas d'installations sanitaires attaquées, que l'hôpital abritait des membres du Hamas. Une raison suffisante pour raser le bâtiment et tous ceux qui s'y trouvaient. « Nous mourrons à l'intérieur des hôpitaux, on nous anéantit, le langage du respect mondial a disparu », dénonça Safiya en pleurs devant la caméra quelques jours seulement après l'assassinat de son fils Ibrahim, en octobre 2024. Depuis lors, plus de 1 500 agents de santé ont été tués lors d'attaques israéliennes contre des installations et des transports médicaux (Middle East Eye, 22/06/25).

Le génocide a de multiples visages : ce ne sont pas seulement des bombes et des drones meurtriers contre la population de manière généralisée, mais aussi l'assassinat d'enfants d'une balle dans la tête, le blocus sanitaire et alimentaire qui épuise peu à peu la population, l'assassinat ciblé de journalistes et, comme nous le dénonçons aujourd'hui, de tout le personnel médical et soignant. Depuis le 13 novembre 2023, 36 hôpitaux ont été attaqués et assiégés en violation flagrante de la Convention de Genève de 1949, provoquant la mort de nouveau-nés et privant des milliers de patients de traitements et de chirurgies. La cible symbolique majeure fut l'hôpital Al-Shifa, avec 150 spécialistes de la santé, attaqué par des drones et des tireurs d'élite en octobre 2023.

Un massacre intentionnel perpétré en 2023

Le cas du médecin Khaled Hamouda, de l'hôpital indonésien, est indéniablement emblématique car il s'agit d'un massacre intentionnel perpétré en 2023. Hamouda appartenait à une famille de médecins dont l'armée israélienne a assassiné dix membres. Le personnel soignant a même été attaqué directement à son domicile (Gaza : doctors under attack, Channel 4, 2025).

Comme aux pires heures de l'horreur totalitaire de l'Allemagne nazie, l'armée israélienne a créé des camps de concentration temporaires appelés



« black sites », des sites noirs, où elle emmène des civils sans défense et le personnel soignant. L'existence de ces espaces d'horreur, hors du regard des caméras des journalistes ou des citoyens, révèle la tentative génocidaire d'échapper aux responsabilités juridiques, permettant arrestations, humiliations et tortures sans aucune conséquence, si tant est qu'il y en ait.

La conduite de l'armée israélienne dans ses attaques contre les hôpitaux et le personnel de santé de Gaza obéit à une logique et à des schémas d'assaut définis. Il s'agit d'un enchaînement d'actions : 1) frappes aériennes et bombardements des bâtiments hospitaliers ; 2) encercllement terrestre et blocus des approvisionnements ; 3) assaut avec des chars d'assaut et des bulldozers ; 4) détention du personnel médical, des patients et des accompagnants ; 5) évacuation forcée ; et 6) mise hors service (Rapport sur les attaques contre les hôpitaux, ONU, 2024). Dans cette spirale de violence, selon les documents recueillis, le schéma de torture se poursuit : 1) transfert des civils et du personnel soignant vers les sites noirs ; 2) transfert vers des centres de détention en Israël ; 3) interrogatoire ; et enfin, 4) torture avec abus physiques, psychologiques et violences sexuelles (Gaza : doctors under attack, Channel 4, 2025).

Tuer des bébés hospitalisés en soins intensifs

Après la première invasion de l'hôpital Kamal Adwan en décembre 2023, lorsque l'armée israélienne encercla la ville de Gaza, le docteur Abu Safiya avait dénoncé la présence de quadricoptères chargés de kilos d'explosifs. Ces engins, capables de voler et d'être surveillés à distance, furent utilisés pour assassiner délibérément des civils et le personnel soignant. À l'hôpital, ils avaient 22 bébés en soins

intensifs. Safiya dénonça à la presse la brutalité avec laquelle Israël perpétrait des massacres (The disappearance of Dr. Abu Safiya, Fault Lines, 2025).

Après sa capture, le docteur Abu Safiya fut envoyé à la prison de Sde Teiman, une base militaire israélienne située dans le désert du Néguev, à une trentaine de kilomètres de la frontière avec Gaza, transformée en camp de torture. Parmi les détenus maltraités figuraient également des travailleurs de santé palestiniens capturés lors des raids israéliens dans les hôpitaux de Gaza. Des mois plus tard, Abu Safiya fut transféré à la prison d'Ofer, en Cisjordanie. Son arrestation marqua un tournant dans l'effondrement du système de santé. À ce moment-là, ses dénonciations évoquaient déjà l'utilisation d'armes sophistiquées dégageant diverses poudres : « Nous avons reçu des corps décapités et des gens arrivés en morceaux », expliqua Abu Safiya, alors que son hôpital soignait des blessés graves sur le sol de la salle d'opération, dans les couloirs et les salles d'attente. Les principales victimes : des enfants, des femmes et des personnes âgées.

Le 31 mai dernier, l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa annonça que ses blocs opératoires avaient cessé de fonctionner après la panne totale de ses générateurs électriques, ce qui entraîna la suspension des salles d'opération et menace de fermeture imminente les unités de dialyse, de soins intensifs néonataux, de soins intensifs et les laboratoires (Al Mayadeen, 31/05/26).

Ezzideen Shehab est un médecin palestinien revenu à Gaza quelques jours avant le 7 octobre 2023. Il était bénévole à l'hôpital indonésien. En décembre 2024, il fonda le centre médical Al-Rahma, qui fut endommagé à de nombreuses reprises avant d'être finalement détruit en juillet 2025. Shehab publia le recueil de témoignages

Journal d'un jeune médecin (2025), qu'il convient aujourd'hui de relire à la lumière des crimes d'Israël contre les médecins. Le samedi 30 mai de cette année, le médecin Yamal Abú Aoun, chef du service d'anesthésie de l'hôpital Yafa, fut tué lors d'une frappe aérienne israélienne à Deir al-Balah.

Aujourd'hui, la vie de Hussam Abu Safiya est en danger, emprisonné, torturé, dénutri, sans soins médicaux ; il ne fait l'objet d'aucune inculpation judiciaire, ce qui est la norme dans ce système d'injustice israélien. De nombreuses campagnes exigent sa libération, les réseaux sociaux se mobilisent pour tenter d'empêcher que sa détention arbitraire et sans procès continue de détruire sa vie. De même que les journalistes se sont unis au niveau international pour dénoncer Israël pour l'assassinat de près de 300 membres de leur profession, il est nécessaire que les médecins et le personnel soignant du monde entier, et bien sûr de notre pays, élèvent la voix. Si le serment d'Hippocrate, quant au devoir et à la mission éthique des médecins, mandat soutenu par la Convention de Genève de 1948, avait un sens, nous devrions voir des conséquences fermes. Au lieu de cela, nous assistons chaque jour à la répétition de ces actes génocidaires d'extermination. La Palestine demeure un exemple, aujourd'hui, par l'engagement, la conviction et l'humanisme de ses médecins et de son personnel médical.

MÁRGARA MILLÁN ET JUAN TRUJILLO LIMONES

NOTE : Márgara Millán et Juan Trujillo Limones sont, respectivement, professeure à l'UNAM et professeur à l'Université du Nouveau-Mexique.

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

MALIKA HACHID

72 ans, préhistorienne, a toujours voulu écrire le passé de son pays, quand, il y a 10 000 ans, des hommes dessinaient sur les rochers du Tassili. Elle était une fois l'Algérie.

PORTRAIT: Elle y a fêté ses 20 ans. Tout exprès, la caravane avait cuit pour

elle un «affreux gâteau de riz, et offert deux litres d'eau, parce qu'on était rationnés». Ce fut «le plus bel anniversaire de [sa] vie». Pas seulement parce qu'elle avait 20 ans. Mais parce que, déjà, les yeux tournés vers le Sud algérien, entre forêts de pierre et horizon de dunes, elle était l'amoureuse du Tassili. Ne dit-elle pas aujourd'hui: «Après vingt ans de Tassili, ma quête est loin d'être assouvie»? Quête de quoi, d'ailleurs? De préhistoire, de temps, de beauté ou de vérité? Tout à la fois, sans doute, sur ce gigantesque plateau saharien qui jouxte la Libye, aussi grand que les deux tiers de la France, où s'égrènent à flanc de rochers des fresques dessinées par des humains voilà plus de 10 000 ans, ou, comme elle aime à l'écrire, «cinquante siècles avant les pyramides».

«La vocation». Son premier amour fut Ramsès II. Sa première passion, l'égyptologie. Elle dit qu'«elle eut tout de suite la vocation». Autrement dit, dès l'enfance, une incommensurable «fascination pour l'histoire de l'humanité». Elle est devenue préhistorienne. Logique et simple, sauf que ça ne l'a pas été. Si Malika Hachid, née à Alger en mars 1954, a «senti très tôt que le pays avait besoin d'écrire son histoire», elle n'a été «ni poussée, ni vraiment empêchée». Il y eut les études «celles que je voulais faire n'existaient pas», la guerre contre la France «quand on venait prendre mon père, ma mère se retrouvait seule avec ses sept enfants», les attentes officielles d'un pays qui sort de la colonisation. Et de raconter, dans un rire qui fait trembler ses boucles d'oreilles, la perplexité qui saisit, jadis, un président de la République algérienne venu féliciter de brillants lauréats du baccalauréat et s'enquérir de leurs désirs: l'élève Malika, qui ne se voyait ni avocate, ni prof, ni médecin, lui expliqua avec gravité vouloir «restituer la profondeur historique de



l'Algérie». Beau programme, à clouer le bec, même d'un politique. Et, remontant jusqu'à la nuit des temps, quand Homo cassait des cailloux et gravait des parois, bien avant les Romains, Carthage ou Mahomet! Ce qu'elle ne lui dit pas, c'est que cette préhistoire-là, cette «machine à explorer le temps», lui avait permis, déjà, «l'évasion». «Je vagabondais». Souvent, l'élève sérieuse «un peu trop», dit-elle «partait en voyage intérieur au pays «des Aztèques, des Egyptiens ou des Sumériens». Et s'angoissait aussi: «Le drame, c'est que, pour les études de préhistoire, il fallait aller à l'étranger.» En l'occurrence, être autorisée à traverser la Méditerranée.

«Boursière Coopé». «En 1974, je suis partie pour Aix-en-Provence». Chance, elle tombe sur un préhistorien épataant, qui, d'ailleurs, «l'épata». «Jean Courtin, ce fou qui plonge dans Cosquer», sourit-elle, la voix emplie d'amitié. «Simple, proche des étudiants, parlant du néolithique ou du paléolithique avec des images tout

sauf hermétiques. C'était formidable.» Ce fut rude aussi, version quotidien d'une «boursière Coopé». «J'ai tout fait: serveuse, ménages, fleuriste, travaillé en usine, même écrivain public.» Le tout avec une «énergie et une ambition folles». Car l'objectif, alors, semblait si simple: se former, puis «rentrer en Algérie faire de la recherche».

D'où sa thèse, immédiatement, sur l'Atlas saharien, sous l'œil bienveillant d'un grand connaisseur de la Méditerranée, Gabriel Camps. Puis l'entrée, en 1982 à Alger, au Centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnologiques (Crape), où elle put commencer d'assouvir un désir: «Ecrire sur le passé d'un point de vue algérien. Mettre en valeur le génie local là où il existe. Non pour l'encenser, simplement pour le restituer.» Plus tard, de cette expérience, elle publia un livre, introuvable en France, où ses photos révélaient des gravures d'une formidable beauté. Des épures qu'un Brancusi aurait aimées, aujourd'hui invisibles ou

presque. Elles s'exhibent dans une région minée, où il est devenu dangereux ces dernières années de s'aventurer, même pour les bergers.

A l'aventure. La dimension «physique» du terrain, elle n'a cessé de la revendiquer: «Exercer son métier dans la beauté, c'est rarissime.» Travailler au milieu des rochers et de leurs ocre dessins «le «Grand Dieu» à Séfar, par exemple, fresque longue de vingt mètres et vieille de plus de 10 000 ans, le «Lascaux» du Sahara «enquêter dans le sable et la pierre. Ces «conditions spartiates», elle les a voulues, elle qui demanda en 1987, «par esprit d'aventure, à se rendre au parc du Tassili», classé par l'Unesco patrimoine de l'humanité. «Je préférerais au «confort de la recherche à Alger quelque chose à construire» à des milliers de kilomètres de là. En l'occurrence, recenser, photographier (elle a pris des centaines de clichés), analyser très précisément les oeuvres de l'homme cachées dans le désert (lire ci-dessous). Les protéger aussi, parfois même contre les plus hautes autorités» Et transmettre, si possible, un peu de connaissance, en particulier aux jeunes de Djanet, que Malika Hachid voulait rendre «fiers» de ce lointain passé. «Je ne dis pas que le passé était un âge d'or», mais expliquer comment, il y a des milliers d'années, il y eut là un vrai «foyer de civilisation» aide «à ce que l'identité d'un peuple ne soit pas tronquée». L'expérience s'est achevée en 1991 avec des temps devenus trop durs. Pour une femme éduquée «devant diriger une centaine d'hommes», isolée et parfois menacée. Le livre qui s'en suivit, elle l'a écrit, dit-elle, comme un «acte de résistance» (1). Aujourd'hui, elle compte sur une fondation récemment créée, financée par la première entreprise du pays, le pétrolier Sonatrach, avec le spécialiste du désert Théodore Monod comme membre d'honneur. Sa mission: mettre ce patrimoine en valeur, ne serait-ce que pour «l'image de marque» du pétrolier. Pour Malika, le Tassili, ce n'est pas fini.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 27 juin 2026

ABDELKADER BENGUELLA, LE SOUFFLE ÉTERNEL DE LA COURSE URBAINE D'ALGER

À 93 ans, il avance là où beaucoup hésiteraient à s'engager. Abdelkader Benguella, doyen exceptionnel de la course, a été la véritable âme et le symbole absolu de la 3e édition de l'Algiers Urban Trail. Par sa résilience, son sourire et sa passion intacte, il a prouvé à des milliers de participants que l'âge n'est qu'un chiffre face à la force de la volonté, incarnant magnifiquement les valeurs de santé et de dépassement de soi.

Courir pour redécouvrir sa ville, son histoire et dépasser ses propres limites: c'est le défi magistral qu'a relevé la 3e édition de l'Algiers Urban Trail 2026. Rassemblant plus de 10

000 passionnés nationaux et internationaux, ce parcours écoresponsable de 19,7 kilomètres a transformé la capitale en un véritable stade à ciel ouvert. Des ruelles chargées de mémoire de La Casbah aux allées verdoyantes du Jardin d'Essai, en passant par l'effervescence de la Grande-Poste et les couloirs du métro, chaque foulée a célébré la richesse architecturale et humaine d'Alger, pour s'achever en apothéose au pied du monumental Maqam Echahid.

Maéï Assal

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 28 juin 2026





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:33	12:52	16:41	20:09	21:54

LE PARLEMENT ALGÉRIEN

UN RÔLE CENTRAL DANS LA CONSÉCRATION DES DROITS DE L'HOMME

Le Bureau du Conseil de la nation a affirmé, mardi, que le Parlement algérien assume un rôle central dans la consécration des droits de l'Homme, saluant les acquis réalisés par l'Algérie dans ce domaine.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme, célébrée le 30 juin de chaque année, le Bureau du Conseil de la nation, présidé par M. Azouz Nasri, président du Conseil, a souligné "le rôle central" du Parlement algérien dans la consécration des droits de l'Homme à travers l'adoption des lois organiques et ordinaires régissant les libertés fondamentales, le suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux ratifiés par l'Algérie, ainsi que les travaux de ses commissions permanentes chargées de l'examen des textes législatifs et du contrôle des politiques publiques y afférentes.

Cette démarche, a relevé la même source, "traduit la volonté de l'Etat de bâtir un système juridique et institutionnel intégré garantissant la protection des droits et des libertés".

Le Bureau du Conseil de la nation a, par ailleurs, salué, à l'occasion de cette journée qui coïncide avec l'anniversaire de la fondation de l'Union interparlementaire, les acquis réalisés par l'Algérie dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'Homme, "grâce aux profondes réformes engagées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lesquelles ont renforcé les garanties constitutionnelles et juridiques des droits et libertés".

Le Bureau du Conseil de la nation a



rappelé également la contribution active du Parlement algérien à l'édification institutionnelle des organes consultatifs de protection des droits de l'Homme, conformément aux prérogatives conférées aux présidents des deux chambres du Parlement (le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale).

Il a souligné, à ce titre, que les droits de l'Homme représentent "le fondement de l'Etat moderne et le principal critère permettant d'évaluer le respect de l'Etat

de droit et le degré de démocratie de chaque pays".

"Les droits de l'Homme ne relèvent plus uniquement de principes moraux ou politiques, ils constituent désormais un véritable système juridique intégrant des dimensions constitutionnelles, législatives et institutionnelles", note le communiqué.

Le Bureau a, en outre, rappelé que les parlements constituent "le principal pilier législatif de la protection des droits de l'Homme" et "le garant de la dignité, en

exerçant leur mission de contrôle de l'action gouvernementale".

Il a également mis en avant le rôle de la diplomatie parlementaire dans la promotion du dialogue entre les peuples, l'échange d'expériences et le plaidoyer en faveur du respect des droits de l'Homme au sein des instances parlementaires régionales et internationales.

Le Bureau du Conseil de la nation a réaffirmé que les droits de l'Homme constituent une valeur universelle, réitérant la position constante de l'Algérie en faveur du respect du droit international, tout en exprimant sa profonde préoccupation face aux violations graves et persistantes dont est victime le peuple palestinien frère dans les territoires palestiniens occupés.

Enfin, le Bureau du Conseil de la nation a renouvelé son engagement à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion des droits de l'Homme à travers l'exercice de ses missions constitutionnelles en matière de législation, de contrôle parlementaire et de diplomatie parlementaire, réaffirmant sa détermination à contribuer au renforcement de l'Etat de droit ainsi qu'à la consolidation des valeurs de justice, de liberté et d'égalité, conclut le communiqué.

RA

TOURISME/FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉUNION D'ÉVALUATION DU BILAN DE COOPÉRATION ET DE PARTENARIAT ENTRE LES DEUX SECTEURS

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a coprésidé avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion d'évaluation du bilan de coopération et de partenariat entre les deux secteurs durant le 1er semestre 2026, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Tourisme.

La rencontre a porté sur les recommandations de la convention-cadre, signée le 10 novembre 2025 et le protocole d'accord portant sur le règlement de la situation des guides touristiques, signé le 6 janvier 2026, ajoute le communiqué.

A cette occasion, Mme Meddahi a valorisé les efforts consentis par les cadres des deux secteurs pour "exécuter la convention qui s'est soldée par plusieurs opérations qualitatives dans le domaine de la formation et visant à former des acteurs clés dans le domaine du tourisme, à l'instar des guides touristiques et des artisans, ce qui a permis

d'augmenter et d'améliorer le niveau des professionnels et des opérateurs touristiques, voire d'améliorer la qualité des services".

Pour la ministre du Tourisme, cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts des deux secteurs, visant "à organiser les métiers et à valoriser les ressources humaines, en adéquation avec le marché du travail dans le cadre de la stratégie économique visant à diversifier l'économie nationale, à créer de l'emploi et à concrétiser le plan du gouvernement 2026-2028".

Elle a également souligné que cette formation vise "la qualification des ressources humaines capables de fournir des services touristiques de qualité, le développement des établissements touristiques, le renforcement de la durabilité, l'intégration de la technologie et de l'innovation, la modernisation de l'activité touristique et la numérisation de ses structures, afin de consolider

la transformation numérique et de promouvoir la destination touristique Algérie".

Pour sa part, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a réaffirmé "l'engagement de son secteur à poursuivre l'accompagnement des professionnels et des artisans", annonçant "la programmation de nouvelles sessions de formation axées sur le marketing numérique, la photographie professionnelle des produits de l'artisanat outre le renforcement des compétences en communication et en langues", insistant, en outre, sur "la priorisation de la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée, en adéquation avec les exigences du marché du travail".

Par ailleurs, le communiqué précise que la dernière période a été marquée par "la réalisation de résultats significatifs dans le domaine de la formation", et que "4.000 guides touristiques non agréés ont été recensés, dont une partie a déjà régularisé sa

situation, tandis que l'opération de régularisation se poursuit".

La réunion a également été marquée par la présentation d'un exposé sur "l'état d'avancement de la plateforme numérique dédiée aux guides touristiques", la ministre du Tourisme ayant insisté sur "la nécessité d'achever sa réalisation dans les meilleurs délais afin de garantir une gestion moderne et efficace".

Au terme de cette rencontre, l'accent a été mis sur "la poursuite de la coordination conjointe en vue d'examiner de nouvelles propositions de formation dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme thermal, afin d'assurer la protection du produit national et sa durabilité", conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE

SIGNATURE À ABIDJAN D'UN ACCORD DE COOPÉRATION DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie et la Côte d'Ivoire ont signé, mardi à Abidjan, un accord de coopération dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, visant à renforcer le partenariat bilatéral et à développer la coopération énergétique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Cet accord intergouvernemental, signé par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, et le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, traduit l'engagement des deux parties à développer un partenariat énergétique mutuellement bénéfique, et établit le cadre juridique et institutionnel régissant les activités et les projets de

coopération devant être concrétisés, précise la même source.

Dans une déclaration conjointe à la presse, M. Adjal a affirmé que cet accord constitue une "étape charnière" dans le renforcement et le développement de la coopération bilatérale, faisant état du lancement prochain de programmes de coopération et de projets concrets à même de contribuer au développement et à la prospérité des deux pays frères.

Se félicitant de sa visite de travail à Abidjan, le ministre a précisé que celle-ci s'inscrit dans le cadre de la "dynamique positive" que connaît la coopération bilatérale au cours des derniers mois, notamment à la suite des entretiens qu'il a eus, au terme desquels il a été convenu d'identifier les domaines de partenariat

dans les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, et de la nécessité de les promouvoir, au service des objectifs de développement du continent africain et de la réalisation de son autonomie énergétique.

De son côté, M. Coulibaly a qualifié la coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire de "modèle exemplaire à l'échelle du continent africain".

Il a estimé que le continent a besoin de ce type de partenariat pour assurer son développement et sa souveraineté énergétique, soulignant que son pays considère l'Algérie comme "le meilleur partenaire" en la matière, au regard des réalisations qu'elle a accomplies dans le secteur de l'énergie.

Le ministre ivoirien a également mis

en avant l'importance de la coopération entre les deux pays dans le cadre de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO), dont l'Algérie assure le secrétariat général, à même de renforcer les efforts communs visant à garantir la souveraineté énergétique du continent.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'investissement dans la recherche et l'exploitation des richesses naturelles africaines, a-t-il soutenu, soulignant dans ce cadre le rôle du projet de création de la Banque africaine de l'énergie, dont le lancement est prévu prochainement.

RA